

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Spécificités des territoires
d'outre-mer

RAPPORT DE STAGE

Lisa LECOSSOIS Sciences Po Grenoble

REMERCIEMENTS

Remerciements à Mariane STEEN et Vincent COLOMB ainsi que tout le Comité de pilotage de l'Expérimentation Affichage Environnemental pour leur soutien tout au long de cette étude.

L'ADEME et le comité de pilotage de l'Expérimentation Affichage Environnemental remercient les professionnels et citoyens de chaque DROM pour le temps précieux qu'ils nous ont consacré. Cette étude n'aurait pas été possible sans cette coopération. Nous espérons que la qualité des échanges engagés à l'occasion de ce projet sont des prémisses à de futures collaborations sur le sujet de la transition écologique dans les DROM.

Lisa Lecossois (ADEME)

CITATION DE CE RAPPORT

LECOSSOIS Lisa, ADEME, 2021. Affichage environnemental des produits alimentaires. Spécificités des territoires d'outre-mer. 65 pages.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Étude réalisée par Lisa Lecossois pour ce projet financé par l'ADEME

Coordination technique - ADEME : COLOMB Vincent, STEEN Mariane

Direction/Service : Service Agriculture et Forêts

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
ABSTRACT	6
1. CONTEXTE DU PROJET	7
1.1. Contextes des territoires d'outre-mer	7
1.1.1. Contexte démographique.....	8
1.1.2. Situation socio-économique.....	8
1.1.3. Transition nutritionnelle	9
1.1.4. Enjeux environnementaux.....	9
1.2. Etude sur l’Affichage environnemental des produits alimentaires dans le contexte des DROM – problématique et objectifs.....	9
2. METHODOLOGIE	11
2.1. Revue de littérature et analyse des données	11
2.2. Entretiens avec des acteurs professionnels	12
2.3. Panels de consommateurs	12
2.4. Panels de consommateurs	13
2.4.1. Recrutement	13
2.4.2. Profil des participants.....	13
2.4.3. Guide d’entretien.....	14
2.4.4. Traitement des réponses.....	14
3. RESULTATS ET DISCUSSION	15
3.1. Systèmes alimentaires des DROM	15
3.1.1. Systèmes agricoles	15
3.1.1.1. Taux de couverture	15
3.1.1.2. Filières locales.....	17
3.1.1.3. Structure des importations	18
3.1.1.4. Prix des produits alimentaires	20
3.1.1.5. Filière biologique.....	21
3.1.1.6. Données ACV locales	22
3.1.1.7. L’utilisation de pesticides.....	23
3.1.1.8. Mix énergétiques.....	23
3.1.2. Distribution et circuits d’approvisionnement	24
3.1.2.1. Labels	25
3.1.3. Consommation et habitudes alimentaires	26
3.1.3.1. Pratiques alimentaires.....	26
3.1.3.2. Critères d’achats structurants.....	27
3.1.3.3. Repas-types.....	27
3.1.3.4. Restauration collective	29
3.1.3.5. Un besoin d’études et de données pour évaluer l’impact environnemental des systèmes alimentaires des DROM.....	30

3.2. Attentes des consommateurs et des professionnels	30
3.2.1. Fort intérêt pour l’affichage environnemental.....	31
3.2.2. Attentes sur les critères inclus dans le calcul de l’affichage environnemental	31
3.2.2.1. L’importance du local.....	31
3.2.2.2. Retour vers une alimentation traditionnelle.....	32
3.2.2.3. L’intérêt pour les modes de production.....	33
3.2.2.4. L’intérêt pour le bio.....	33
3.2.2.5. La question de l’emballage.....	34
3.2.3. Le format d’affichage et l’opérationnalisation.....	34
3.2.3.1. Le format d’affichage.....	34
3.2.3.2. La place du digital.....	35
3.2.3.3. « Attention à ne pas perdre le consommateur » - Importance de la clarté.....	35
3.2.4. L’accompagnement-pédagogie du dispositif.....	36
3.2.5. Synthèse des recommandations, convergences et adaptations par rapport au dispositif hexagone.....	36
3.2.5.1. L’enjeu de confiance.....	36
3.2.5.2. Le contrôle et la fiabilité	37
3.2.5.3. Interrogations diverses	37
3.3. Perspectives de déploiement, calendrier et envisageable et freins identifiés.....	38
3.3.1. Perspectives de déploiement et de calendrier	38
3.3.2. Limites et freins restant à lever	39
 4. CONCLUSION	 41
4.1. Synthèse des enjeux prioritaires communs avec l’hexagone et spécifiques au DROM	41
4.2. Matrice des Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces pour le déploiement d’un affichage environnemental dans les DROM	42
4.3. Remarques sur les limites de l’étude	42
 ANNEXES.....	 43
Annexe 1. Grille d’entretien associations	43
Annexe 2. Grille d’entretien experts	46
Annexe 3. Guide d’entretien focus group	48
Annexe 4. Compte-rendu des tables-rondes.....	50
Annexe 5. Utilisation de la SAU par département.....	50
Annexe 6. Cultures principales selon les DROM	50
Annexe 7. Structure des importations.....	51
Annexe 8. Structures des importations des DROM.....	51
Annexe 10. Etude sur le potentiel d’un nouveau label pour les produits locaux à la Réunion .	57
Annexe 12. Restauration scolaire à la Réunion.....	59
 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	 60
 INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES.....	 63

RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'expérimentation Affichage environnemental des produits alimentaires, cette étude vise à investiguer la problématique suivante : Comment adapter l'affichage environnemental aux spécificités des DROM ?

A partir des données disponibles et d'entretiens avec des acteurs professionnels et particuliers des territoires d'outre-mer, cette analyse dresse un portrait des spécificités des DROM en termes d'organisation des systèmes alimentaires en comparaison avec l'hexagone et évalue la pertinence du déploiement de l'affichage environnemental au regard des contextes ultramarins.

Un déploiement de l'affichage environnemental dans les DROM paraît tout à fait pertinent. Globalement, les points d'attention clés qui émergent de cette étude sont similaires aux conclusions principales de l'expérimentation en hexagone.

Un déploiement simultané du dispositif d'affichage avec quelques adaptations aux spécificités fortes semble donc judicieux.

Ainsi, de manière générale, les acteurs se placent en faveur d'une adaptation du calcul de l'affichage environnemental au besoin de renforcer l'autonomie alimentaire (valoriser la production locale).

En termes de format, les acteurs interrogés sont largement favorables à un dispositif harmonisé hexagone-DROM, mais certains souhaitent voir le même affichage légèrement décliné pour chaque DROM, notamment en affichant clairement la carte du territoire et le moyen de transport.

Cette étude met également en lumière le besoin de prochaines études et récoltes de données.

ABSTRACT

Within the framework of the experimentation on the environmental labelling of food products, this study aims to investigate the following problematic: How can environmental labelling be adapted to the specificities of French overseas territories?

Based on available data and interviews with professionals and individuals in the overseas territories, this analysis depicts the specificities of the DROMs' food systems organization in comparison with hexagonal France and assesses the relevance of the deployment of environmental labelling in the overseas contexts.

The deployment of environmental labelling in the DROMs seems relevant. Overall, the key points that emerge from this study are similar to the main conclusions of the experiment in hexagonal France.

A simultaneous deployment of the environmental labelling system with some adaptations to the major specificities therefore seems judicious.

Thus, in general, the stakeholders are in favour of adapting the calculation of the environmental labelling to the need to strengthen food autonomy (to promote local production).

In terms of format, stakeholders interviewed are largely in favour of a harmonised hexagon-DROM system, but some of them would like to see the same display slightly adapted for each DROM, in particular by clearly displaying the map of the territory and the means of transport.

This study also highlights the need for further studies and data collection.

1. Contexte du projet

L'alimentation, représentant un quart de l'empreinte carbone des ménages, se place au cœur des enjeux de transition écologique. Afin de réduire l'impact environnemental du secteur alimentaire et de faire face aux défis climatiques et environnementaux actuels, l'évolution des systèmes alimentaires est un levier d'action primordial.

Dans ce cadre, la nécessité de penser un ensemble de dispositifs appuyant ces transitions apparaît clairement. Par ailleurs, les citoyens sont de plus en plus nombreux à demander une meilleure information et une transparence environnementale. Ces attentes ont été réaffirmées et formulées notamment lors de la Convention Citoyenne pour le Climat.

L'affichage environnemental peut constituer un outil informationnel clé dans cet ensemble de dispositifs. Il peut contribuer à répondre à deux objectifs :

- L'évolution des modes de consommations (régimes), en apportant une meilleure information environnementale aux consommateurs.
- L'évolution des pratiques de production, en incitant à l'écoconception.

L'expérimentation en cours établie par l'article 15 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit ainsi le développement d'un affichage environnemental des produits alimentaires au niveau national. Les axes principaux de l'expérimentation sont les méthodes de calcul, les modalités d'opérationnalisation du dispositif, le format d'affichage, les bénéfices et les coûts (monétaires et non monétaires) pour les producteurs et les consommateurs, au regard des gains environnementaux potentiels.

Afin de fournir l'information la plus fiable et robuste au consommateur sur l'impact environnemental des produits qu'il consomme, l'affichage environnemental se base notamment sur la méthode normalisée Analyse du Cycle de Vie (ACV) qui permet de réaliser des bilans environnementaux multi-étapes et multi-critères (loi Climat). Cette méthode permet de prendre en compte l'impact environnemental de chaque étape du cycle de vie d'un produit, de la fourche à la fourchette, soit de l'extraction des matières premières, à la fabrication, le transport, la distribution, en passant par la consommation et la fin de vie. En s'appuyant sur 16 indicateurs d'impacts environnementaux, cette méthode touche à plusieurs enjeux environnementaux structurants relatifs au climat, à l'eau ou encore à l'épuisement des ressources et à la toxicité. Si cette méthode est structurante et incontournable, elle ne permet aujourd'hui pas de prendre en compte de manière satisfaisante l'ensemble des principaux enjeux pour le secteur alimentaire (ex : biodiversité, pesticides etc.). Aussi l'expérimentation en cours investigate des méthodes d'évaluations hybrides, s'appuyant à la fois sur l'ACV et d'autres types d'indicateurs (cf Expérimentation nationale, travaux du « groupe indicateurs »).

Concernant les données ACV, la base de référence française Agribalyse fournit une méthodologie et documentation chiffrée riche qui permet l'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires, socle opérationnel de l'affichage environnemental.

Toutefois, les données disponibles pour le moment, notamment au sein de la base de données Agribalyse, ne sont construites que pour l'hexagone et manquent encore pour les territoires d'outre-mer. Cette absence de données et les points de vigilance relatifs aux outre-mer identifiés par les groupes de travaux de l'ADEME font ressortir le besoin de creuser davantage les contextes des DROM, tant au niveau des dynamiques communes que des spécificités inter et intra-territoriales. Ce besoin est à l'origine de la commande de la présente étude.

1.1. Contextes des territoires d'outre-mer

Notre étude se concentre sur cinq DROM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte. Entre une transition démographique, des profils socioéconomiques, des caractéristiques géologiques variables et en mutation et une transition alimentaire et nutritionnelle particulièrement rapide, les cinq DROM sont non seulement confrontés à des problématiques alimentaires davantage prégnantes qu'en hexagone, mais également profondément atteints par les enjeux environnementaux.

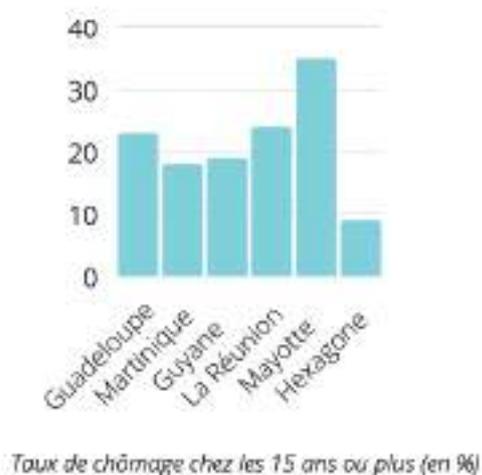
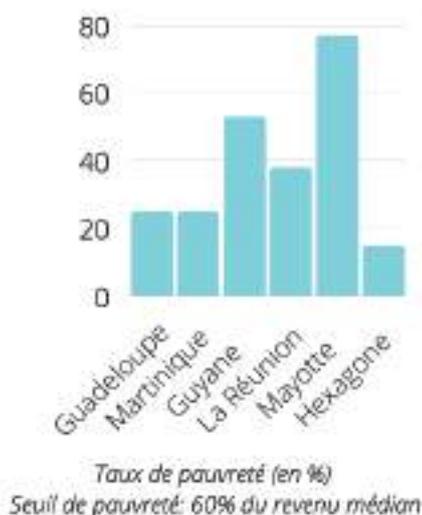
1.1.1. Contexte démographique



Graphique 1. Transition démographique des DROM

La transition démographique est stabilisée en Guadeloupe et en Martinique (baisse de la natalité, vieillissement de la population, solde migratoire négatif), mais est toujours en vigueur à la Réunion, en Guyane et à Mayotte, ces deux derniers territoires étant caractérisés par un âge médian de la population de respectivement 23 et 18 ans, et un taux de natalité et d'immigration élevés.

1.1.2. Situation socio-économique

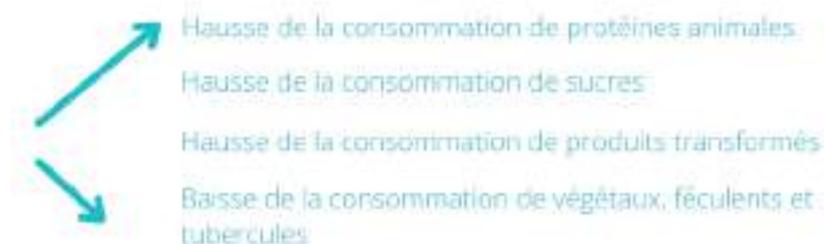


Graphiques 2. Situation socioéconomique des DROM

La précarité pèse sur les paniers alimentaires des populations ultramarines. Les territoires d'outre-mer sont marqués par un niveau de pauvreté deux à cinq fois plus élevé qu'en hexagone.

L'illettrisme est un autre enjeu majeur dans ces territoires, 19,2% des jeunes ultramarins ayant été considérés en situation d'illettrisme en 2014 face à 3,5% en hexagone.

1.1.3. Transition nutritionnelle



Transition nutritionnelle: processus d'évolution d'un système alimentaire caractérisé par des pratiques traditionnelles et de possibles sous-nutritons vers un système "moderne" (industriel, avènement des fast food...) d'abondance associé à des pathologies telles que l'obésité ou le diabète.

La transition nutritionnelle a été rapide et brutale dans les DROM, en comparaison avec l'hexagone. Cette transition alimentaire est en lien avec les modifications des assiettes de populations, mais également de l'environnement, des modes de vie (de plus en plus sédentaires), des structures sociales... Au niveau des pratiques alimentaires, ceci contribue à développer des modèles alimentaires hybrides composés d'éléments traditionnels et modernes.

Les comportements alimentaires et l'évolution de l'offre alimentaire puisent dans ces transformations historiques (en partie héritées du colonialisme) et culturelles et sont profondément liés à la dépendance croissante aux importations. La crise sanitaire du COVID-19 a par ailleurs souligné les limites de cette dépendance et mis en lumière la nécessité de développer l'autonomie alimentaire de ces territoires.

1.1.4. Enjeux environnementaux



Cyclones, ouragans, pluviométrie
abondante, températures élevées...

Les caractéristiques géographiques, géologiques et météorologiques des outre-mer (insularité, relief, climat, sols) les rendent particulièrement vulnérables aux risques naturels majeurs et au changement climatique, en témoignent les catastrophes extrêmes relativement fréquentes (300 depuis 2010) : cyclones, ouragans, pluviométrie abondante, températures élevées... De la même manière, la crise sanitaire a particulièrement éclairé ces problématiques, en soulignant l'isolement des territoires et l'impératif de renforcement de la résilience des territoires. Les enjeux environnementaux sont donc majeurs dans les Outre-mer.

1.2. Etude sur l'Affichage environnemental des produits alimentaires dans le contexte des DROM – problématique et objectifs

Face aux divers contextes avec lesquels les départements et territoires d'outre-mer doivent composer ainsi qu'au manque de données Agribalyse, cette étude vise à investiguer la problématique suivante :

« Comment adapter l'affichage environnemental aux spécificités des DROM ? ».

A partir des données et études disponibles, cette analyse cherche à apporter des éléments de réflexion autour de ces questions :

- Quelles sont les spécificités des DROM en termes d'organisation des systèmes alimentaires en comparaison avec l'hexagone ?
- L'affichage environnemental est-il un outil pertinent au regard des enjeux spécifiques et attentes des populations de ces territoires ?
- Le cas échéant, quels sont les enjeux techniques à prendre en compte et propositions dans la perspective d'un déploiement de l'affichage environnemental adapté aux spécificités des DROM (en termes de données, d'indicateurs, de format) ?

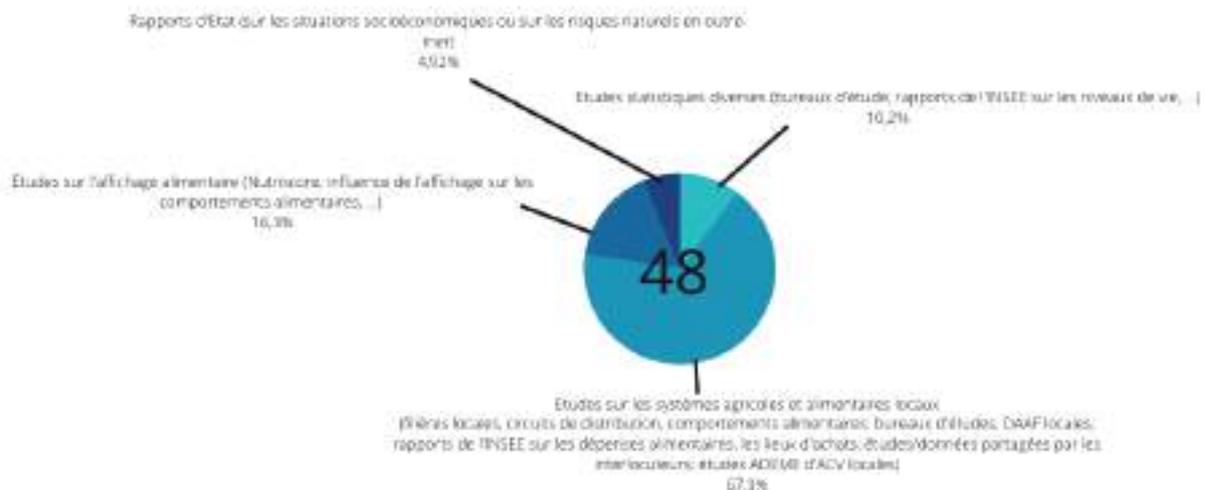
2. Méthodologie

Afin de répondre à ces questions, nous avons mis en place une méthodologie nous permettant à la fois de saisir l'organisation du système alimentaire et les attentes et questionnements des acteurs vis-à-vis d'un dispositif d'affichage. Cette étude se positionne dans la continuité de la démarche de co-construction avec les acteurs au cœur de l'expérimentation Affichage environnemental des produits alimentaires.

La méthodologie s'est appuyée sur :

- l'étude de la littérature disponible
- une analyse des données disponibles et identification des données manquantes
- la conduite d'entretiens avec des acteurs professionnels sur les territoires
- la conduite d'entretiens avec des consommateurs sur les territoires

2.1. Revue de littérature et analyse des données



Graphique 3. Nature des documents bibliographique

Afin de pouvoir réaliser le portrait des systèmes alimentaires des territoires d'outre-mer, nous avons construit une bibliographie (Annexe) offrant des renseignements et apprentissages structurants sur les pratiques agricoles et alimentaires des territoires, mais aussi sur divers enjeux environnementaux, sanitaires, nutritionnels, d'autonomie... Nous avons également dressé l'horizon des données disponibles sur les sujets alimentaires et environnementaux dans les outre-mer, et avons identifié les principaux éléments manquants.

Cette récolte de données nous a notamment permis de pouvoir observer les similitudes/divergences avec la situation en hexagone, et de nourrir les échanges avec les divers acteurs professionnels.

Nous avons agrégé 48 documents publics ou produits par des acteurs privés, autour des sujets de l'organisation des productions locales et sur leur impact environnemental, sur les régimes et comportements alimentaires, sur les principaux canaux de distribution, ou encore sur la restauration collective ou le gaspillage alimentaire. Nous avons étudié un ensemble d'études scientifiques, d'enquêtes quantitatives ainsi que de thèses menées sur les systèmes alimentaires, en lien ou non avec les DROM. La bibliographie s'est nourrie des envois et recommandations des différents interlocuteurs avec lesquels nous avons pu échanger.

Nous avons d'abord réalisé un inventaire des ressources internes à l'ADEME déjà disponibles (principalement études scientifiques et fiches techniques), puis avons complété la bibliographie par des recommandations de lectures du réseau de l'ADEME et de bureaux d'études partenaires. D'autre part, nous avons identifié les bilans techniques et la littérature grise disponibles à partir des sites internet des différents départements, notamment ceux de statistique agricole. Puis, nous avons classé ces documents et avons distingué la littérature présentant des synthèses globales sur les DROM en général des études publiées sur l'hexagone, et enfin de la littérature spécifique à chaque territoire.

2.4. Panels de consommateurs

Il est essentiel dans le cadre de cette étude d'interroger les attentes des consommateurs des DROM.

En première approche, nous avons souhaité contacter les associations de consommateurs. Cependant, aucune association des territoires étudiés n'a répondu aux demandes d'entretien dans le temps de cette étude. Nous ne saurions expliquer s'il s'agit d'un manque de maîtrise du sujet, d'un manque de temps, d'une absence d'intérêt, ou d'autres facteurs.

Nous avons tout de même pu organiser des entretiens avec des groupes de consommateurs en visioconférence via la plateforme Zoom. Nous avons organisé une série de focus group avec au total 23 personnes.

2.4.1. Recrutement

Etant en hexagone et donc dans l'impossibilité de se rendre sur le terrain, nous avons réalisé un questionnaire d'inscription et l'avons partagé de différentes façons. D'abord, nous avons présenté la démarche des focus group ainsi que le questionnaire aux professionnels avec lesquels nous nous étions précédemment entretenus, afin qu'ils puissent les relayer à leurs contacts respectifs. Puis, nous avons relayé des publications sur les réseaux sociaux (une cinquantaine de groupes Facebook des DROM et d'hexagone, des publications LinkedIn, ...) et avons également sollicité nos entourages. Nous avons par ailleurs appelé différents offices de tourisme, services de mairie des DROM et associations diverses et variées, non spécialisées dans l'environnement.

Afin d'évaluer le niveau de sensibilisation des participants aux enjeux environnementaux, nous avons intégré 5 affirmations sur des pratiques et perceptions environnementales à classer sur une échelle de Likert en cinq points allant de « Pas du tout d'accord » (1) à « Tout à fait d'accord » (5) :

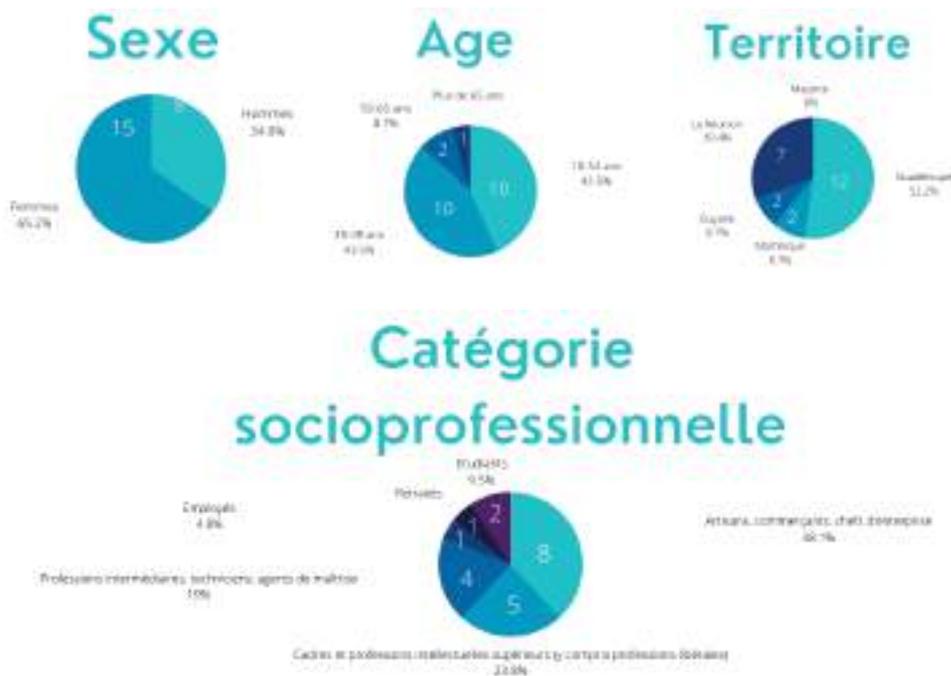
- En tant qu'individu, je peux jouer un rôle dans la protection de l'environnement de notre pays.
- J'achète des produits locaux.
- Je trie la plupart de mes déchets.
- Je suis prêt.e. à acheter des produits écologiques même s'ils coûtent un peu plus cher.

Le score d'implication environnementale est calculé en divisant le total de points par le nombre d'affirmations (4). Les personnes ayant un score supérieur à 2,5 sont considérées fortement impliquées pour l'environnement. Les personnes ayant un score inférieur à 2,5 sont considérées faiblement impliquées pour l'environnement.

Au total, 6 tables-rondes ont été menées.

2.4.2. Profil des participants

15 femmes et 8 hommes de 18 à plus de 65 ans ont participé aux tables-rondes, tous fortement impliqués environnementalement. Afin de tenir compte des spécificités propres à chaque territoire, nous souhaitions pouvoir composer ces focus group de minimum 5 personnes par territoire. Toutefois, en raison des contraintes dues à la distance et au contexte des congés d'été, nous n'avons pas été en mesure de mobiliser autant de consommateurs que nous l'aurions souhaité, la Guadeloupe se retrouvant surreprésentée face à des territoires sous-représentés (la Réunion, la Martinique, la Guyane) ou absents (Mayotte). Par ailleurs, en raison du calendrier du stage, le mode de recrutement a été principalement basé sur des personnes relais déjà au fait de l'affichage environnemental, ce qui a engendré un biais de surreprésentation de profils sensibles aux enjeux environnementaux et alimentaires parmi les volontaires, pourtant beaucoup plus minoritaires en réalité. Sur 23 personnes, 21 ont un score d'implication environnementale supérieur à 4. Les personnes interrogées expriment ainsi un fort intérêt pour l'affichage environnemental et soulignent elles-mêmes ne pas être représentatives de la population.



Graphique 4. Caractéristiques des participants aux tables-rondes

2.4.3. Guide d'entretien

Un guide d'entretien (disponible en annexe) a été réalisé en guise de trame de discussion pour chaque table-ronde. Voici les principaux points discutés :

- Les critères d'achats principaux
- Les différents affichages alimentaires connus et la confiance dans ces-derniers
- L'intérêt et la confiance pour l'affichage environnemental
- L'importance du local
- Les modalités d'adaptation de l'affichage environnemental aux spécificités des DROM

Les participant.e.s ont été interrogé.e.s sur leurs avis personnels, et également dans des projections permettant d'investiguer partiellement les points de vue d'autres profils de consommateurs (ex : Un certain taux de consommateurs n'est pas intéressé par l'affichage environnemental. J'aimerais qu'on creuse les raisons de ce non-intérêt, je vais vous demander de vous projeter et de me dire pour quelles raisons certains consommateurs ne sont pas intéressés par l'affichage environnemental mais aussi pour utiliser cet affichage ?).

2.4.4. Traitement des réponses

Une retranscription des échanges a été réalisée, ainsi qu'une analyse de contenu afin d'identifier les points clés et de permettre une comparaison avec les principaux enjeux abordés par l'étude sur la perception des consommateurs de l'affichage environnemental en hexagone.

Le compte-rendu complet se trouve en annexe, et les principaux résultats des tables-rondes sont intégrés dans le corps du rapport dans la partie suivante.

Si le panel réuni ne peut être considéré comme représentatif de la diversité des points de vue des citoyens consommateurs concernés par cette étude, les observations effectuées permettent tout de même de rendre compte de certains points d'attention particuliers. Les échanges permettent de soulever des questionnements, besoins et suggestions qui pourraient être testées plus largement auprès des populations.

L'ensemble des propositions et remarques discutées durant ces focus group sont à étudier au regard des éléments analysés dans le cadre de l'expérimentation tant au niveau des attentes des consommateurs qu'à la pertinence scientifique et aux enjeux d'opérationnalisation.

3. Résultats et discussion

Cette partie vise à restituer les principaux résultats de l'étude sur :

- La structure des systèmes alimentaires des DROM : systèmes agricoles, circuits de distribution, consommation alimentaire, restauration collective, disponibilité des données.
- Les perceptions et attentes des consommateurs et professionnels des DROM sur l'affichage environnemental des produits alimentaires : intérêt pour l'affichage environnemental, calcul, format d'affichage et opérationnalisation, pédagogie et communication, adaptation de l'affichage environnemental aux spécificités locales.
- Les propositions de déploiement de l'affichage environnemental dans les DROM : calendrier, limites, leviers et perspectives.

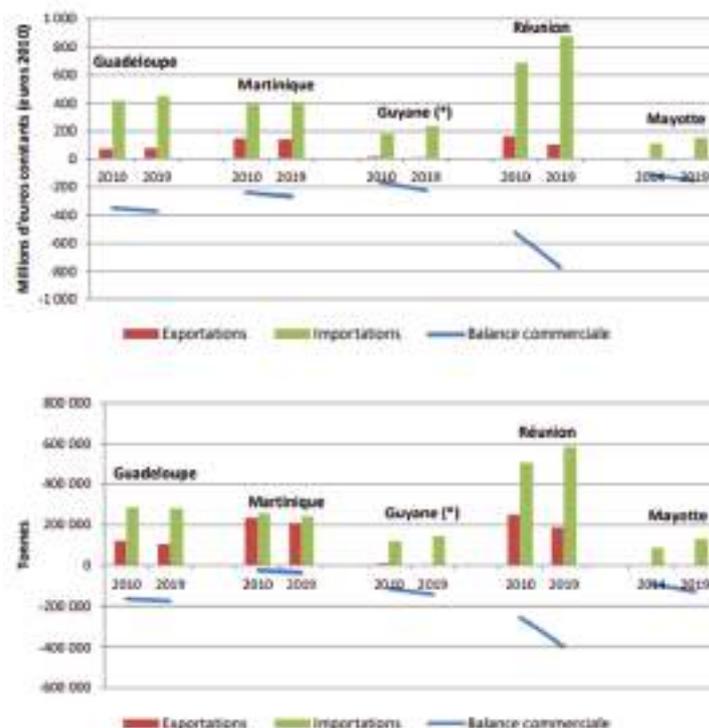
3.1. Systèmes alimentaires des DROM

Cette partie décrit et présente les systèmes alimentaires des DROM :

- En analysant les **systèmes agricoles** des territoires : le taux de couverture, les filières locales, les structures des importations, les prix des produits alimentaires, la filière bio, les données ACV locales, l'utilisation de pesticides et les mix énergétiques.
- En caractérisant les principaux **circuits de distribution** : lieux d'approvisionnement et présence de labels sur les produits alimentaires.
- En étudiant les **pratiques et habitudes de consommation alimentaire** : pratiques, critères d'achats structurants, assiettes-types.
- En investiguant la place de **la restauration collective** dans le système alimentaire des territoires.
- En déterminant les **manques de données** sur les systèmes alimentaires locaux.

3.1.1. Systèmes agricoles

3.1.1.1. Taux de couverture



Graphique 5. Balances commerciales des DROM. Source : ODEADOM

Les données disponibles sur les taux de couverture dans les départements d'outre-mer, soit la part des produits locaux dans la consommation totale, tendent à caractériser des balances commerciales déficitaires.

Ainsi, globalement, chaque année, les départements les départements d'Outre-mer (hors Mayotte) importent en moyenne près de 1,2 millions de tonnes de produits agricoles et alimentaires. Ces chiffres des importations sont en augmentation de 17% en valeur et 7% en volume depuis 2010, tandis que les chiffres des exportations ont quant à eux diminué de 17% en valeur et 18% en volume. Bien que cet ordre de grandeur varie selon les territoires, entre 8% pour la Guadeloupe et 48% pour la Réunion, la balance commerciale des départements d'Outre-mer a donc globalement vu sa valeur baisser de 28% entre 2010 et 2019.

Par ailleurs, la démographie de ces territoires augmente (principalement en Guyane et à Mayotte), ce qui renforce d'autant plus les besoins de couverture des territoires.

Un autre défi lié au taux de couverture dans les DROM est lié à la diminution de la production agricole destinée au marché local, d'environ 900 tonnes par an. Toutefois, celle-ci varie une nouvelle fois selon les territoires, entre un taux de croissance de la production agricole inférieur à la croissance de la population en Guadeloupe et en Martinique ou un taux de croissance de la production agricole qui a tendance à s'accroître en Guyane et à stagner à la Réunion. La surface agricole utile des exploitations agricoles en Guadeloupe a par exemple diminué de 550 ha par an entre 2010 et 2016.

Des 5 DROM, Mayotte est le territoire avec la plus grande SAU (53%), alors que la Martinique, par exemple, n'a que 28% de SAU et 20% de sols artificialisés (Voir en annexe l'utilisation des territoires par département).

Les tailles des exploitations varient aussi entre les territoires. En Guadeloupe, la majorité sont de petites exploitations de moins de 25 000 euros. A Mayotte, la majorité des cultures sont vivrières (basées sur le modèle du jardin mahorais).

Par ailleurs, les données disponibles permettent de caractériser la production locale et d'identifier les filières d'auto-provisionnement.

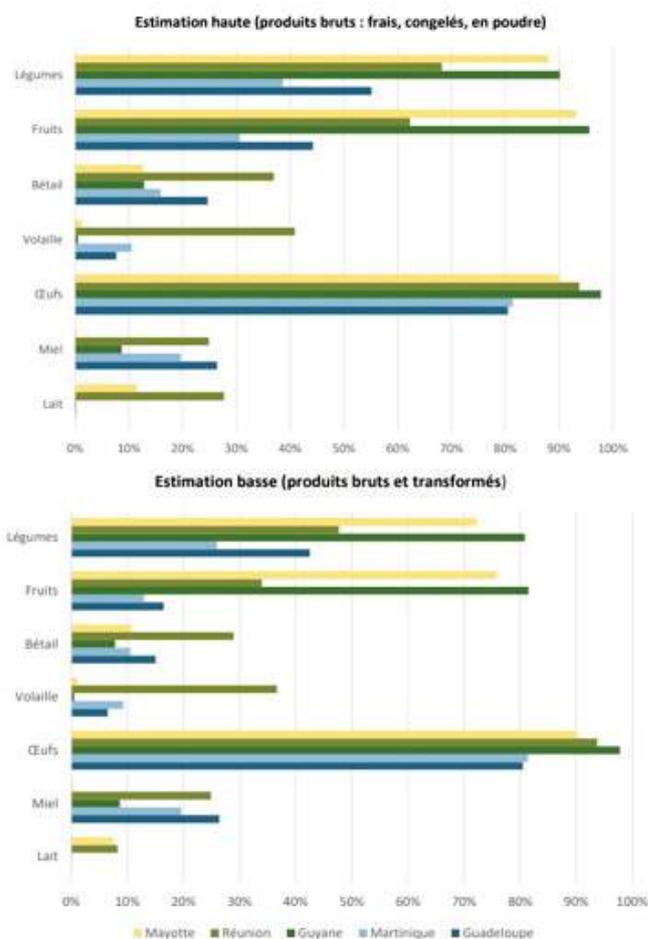


Figure 3 : Analyse des taux de couverture de plusieurs produits agricoles dans les cinq départements d'Outre-mer
Source : DGDDI, SAA / Réalisation : ODEADOM

Ainsi, il apparaît que la couverture en œufs est relativement élevée dans tous les DROM (supérieure à 80%).

La couverture des besoins en fruits et légumes est, quant à elle, relativement bonne pour la Guyane, la Réunion et Mayotte (en moyenne supérieure à 50%), mais plus faible pour la Martinique et la Guadeloupe. Néanmoins, l'autosuffisance en production de viande paraît inenvisageable pour le moment pour l'ensemble des DROM.

L'analyse des taux de couverture révèle que l'ensemble des DROM est dans une situation de forte dépendance aux importations, ce qui se traduit nettement sur les prix des produits alimentaires. Les professionnels comme les consommateurs déplorent cette situation et souhaiteraient tendre vers davantage de résilience des territoires en développant les filières locales.

3.1.1.2. Filières locales

Des professionnels (sept) déplorent le changement des systèmes agricoles d'un modèle d'agriculture traditionnelle considéré agroécologique « par nature », tels que les jardins créoles ou mahorais qui permettent de cultiver une grande variété de produits sur une petite surface, à un modèle d'agriculture de rente et une augmentation de l'utilisation de pesticides.

De plus, cinq interlocuteurs professionnels de Guadeloupe, Martinique et la Réunion mentionnent la diminution de la SAU qui voit disparaître certaines productions locales.

Par ailleurs, les différents acteurs soulignent la difficulté de caractérisation des modèles de production, en lien avec la diversité des systèmes inter et intra territoires. En Guyane, par exemple, un modèle de maraîchage traditionnel (notamment pour la production de légumes : concombre, choux...) principalement sur le littoral cohabite avec des modes d'agriculture traditionnels variés (différents modes d'abatis, petites ou grandes cultures, pluriactivité, autoconsommation...). En Guadeloupe, la pluralité de microclimats sur un petit territoire est soulevée.

D'autre part, la non-optimisation et non-structuration des filières locales sont abordées par bon nombre d'acteurs professionnels. En Guyane, les problématiques de déforestation et de dégradation des sols paraissent primordiales, dues au passage d'une agriculture basée sur l'abatis-brûlis et les rotations à une agriculture de rente dont les baux d'exploitations se mesurent en hectares de forêt. Il apparaît par ailleurs une très grande surface agricole utile, mais dont une grande partie est constituée de grandes prairies et sur laquelle les élevages sont majoritairement extensifs. En Martinique, la forte déprise agricole avec beaucoup de terres en friche non-exploitées est également pointée comme limite au développement des filières locales. Dans tous les territoires, la très faible présence d'agrotransformation et d'agroindustries est également identifiée comme un problème de structuration des filières nécessaire à développer afin d'accroître l'autonomie alimentaire.

L'agrotransformation existe, par exemple aux Antilles pour les boissons ou les produits laitiers, mais s'effectue par principalement à petite échelle ou pour des produits de niche en Guadeloupe, ce qui tend à alimenter les circuits informels ou à rendre les produits moins accessibles (confitures, tisanes, ...).

De plus, selon beaucoup de professionnels, le cadre de la production locale est limité par les importations (parfois illégales) des semences ou intrants utilisés pour la production locale.

La structuration des filières est identifiée par la grande majorité des professionnels comme un des défis majeurs pour la production locale.

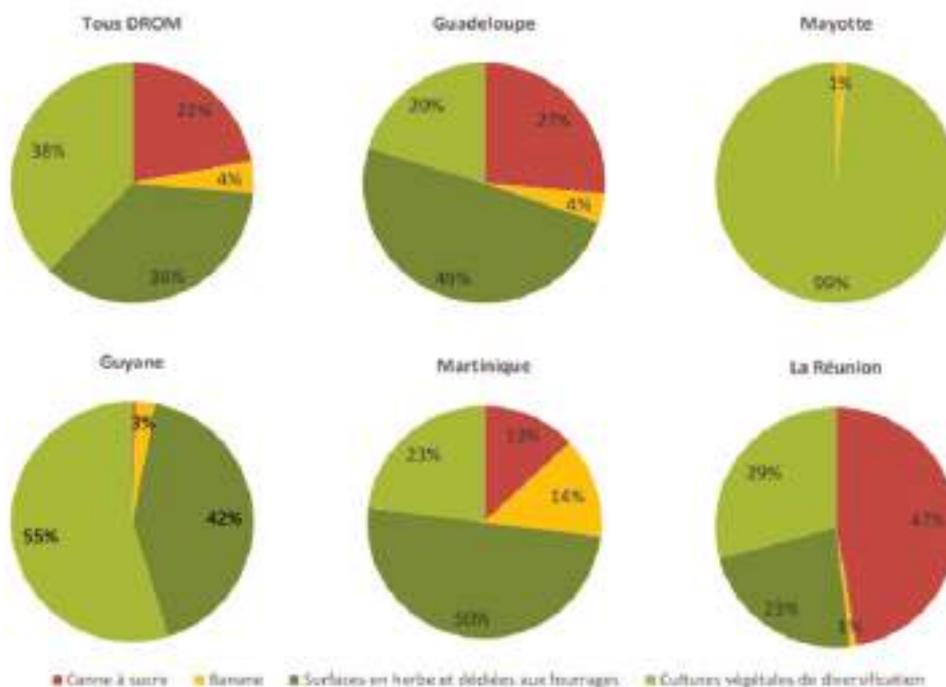


Figure 6 : Répartition de la SAU (hors jachères) de chaque DROM entre différentes catégories de produits (Données 2019)

Source : SAA / Réalisation : ODEADOM

Graphique 7. Répartition de la SAU des DROM par catégories de produits Source : ODEADOM

Malgré un manque de structuration des filières locales identifié, les données disponibles permettent d'identifier les principales cultures dans chaque territoire. Il apparaît que les principales cultures dans les DROM sont des grandes cultures d'exportation (ex: canne à sucre, banane). Puis, le polycultures-polyélevages sont très répandues.

3.1.1.3. Structure des importations

Les structures des importations des DROM restent assez peu précises mais permettent de visualiser des ordres de grandeurs révélateurs de différences importantes, notamment en lien avec les habitudes alimentaires spécifiques.

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
Calories importées (kcal/hab/j)	2 270	1 939	2 684	2 267	2 504
% des apports caloriques					
Lipides	41,7	39,9	39,3	23,5	33,9
Glucides	42,9	42,0	46,6	62,8	52,6
Protéines	15,5	18,1	14,1	13,7	13,5

Tableau 1

Bilan des disponibilités énergétiques et structure nutritionnelle des importations alimentaires des Drom en 2015.

Tableau 2. Structure nutritionnelle des importations des DROM Source : IRD

Ainsi, si aux Antilles environ 40% des calories importées sont des lipides, 42-47% des glucides et 14-18% des protéines, à Mayotte, la part de lipides est beaucoup plus faible. De la même façon, les calories importées représentent 90% des calories consommées à la Martinique, tandis que ce chiffre est relativisé à la Réunion.

A titre illustratif, l'infographie ci-dessous présente par ailleurs les ordres de grandeur des structures des importations des DROM.

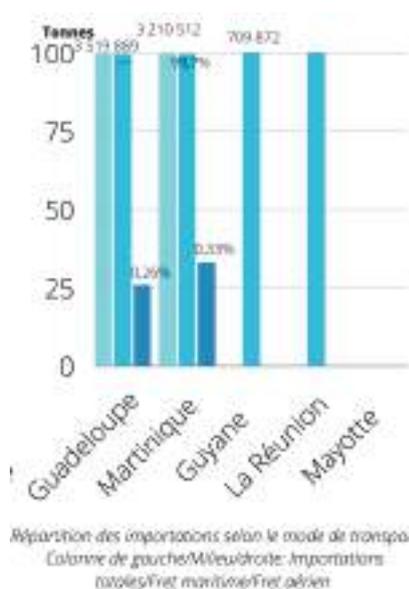


Graphiques 6. Structure des importations des DROM Source: CIRAD, AFD

Dans l'ensemble des DROM, la majorité des importations est constituée de produits transformés (boissons, préparations alimentaires, viandes, produits laitiers...). La structure des importations de produits frais (fruits et légumes, viande) varie selon les territoires, et est par exemple beaucoup plus importante en Guadeloupe et en Martinique que dans les autres départements d'outre-mer. Les importations de céréales et légumineuses (notamment du riz, très important dans tous les DROM) représentent également un poste d'importations majeur.

Bien que des tendances communes soient discernables, les structures des importations diffèrent pour chaque territoire (voir annexe).

Si les importations sont, selon la plupart des acteurs professionnels, bien contrôlées et recensées, notamment par les douanes, huit personnes interrogées ont mentionné des problématiques d'importations illégales représentant des volumes « assez conséquents » provenant de pays voisins, qui ne peuvent donc pas être documentées et sont difficilement quantifiables.



Graphique 7. Répartition des importations selon le mode de transport

Par ailleurs, si l'on s'intéresse à la répartition des imports par fret maritime ou aérien, nous observons que le transport par avion est extrêmement minime face au fret maritime largement majoritaire. Ainsi, en Guadeloupe et en Martinique, 99,7% des importations en 2019-2020 sont réalisées par bateau. Les données disponibles pour les autres territoires ne permettent pas de fines comparaisons par ratios ; les données relatives aux modes de transport des produits importés sont difficilement accessibles, comme le souligne une participante à une table-ronde : « c'est une information hyper dure à trouver » (Femme, La Réunion, 35-49 ans).

3.1.1.4. Prix des produits alimentaires

Des écarts de prix structurants sont observés entre les départements d'outre-mer et la métropole. L'alimentation représente un poste de dépense plus élevé dans les DROM.

Ces écarts sont principalement liés au secteur alimentaire. En effet, l'alimentation représente l'un des postes de consommation les plus importants des ménages (15%), dont les écarts de prix sont fortement marqués entre les territoires. Ainsi, le tableau suivant présente les écarts de prix pour un panier similaire en hexagone et dans les DROM, ainsi que les écarts de prix calculés avec l'indice de Fisher en tenant compte de l'adaptation des modes de consommation – il est en effet moins intéressant de comparer directement le prix d'un panier alimentaire en hexagone et dans les DROM, car ce-dernier diffère grandement selon les spécificités des régimes alimentaires.

	Écarts de prix DROM/hexagone (en %, référence panier métropolitain)	Écarts de prix DROM/hexagone (en %, adapté aux consommations locales)
Guadeloupe	+42	+33
Martinique	+48	+38
Guyane	+45	+34
Réunion	+37	+28
Mayotte	+42	+19

Tableau 3. Écarts de prix des paniers alimentaires entre les DROM et l'hexagone. Source : INSEE, IRD

L'alimentation représente un poste de dépense plus élevé dans les DROM.

3.1.1.5. Filière biologique

Le bio tend à se développer dans chacun de ces territoires, mais à des rythmes différents. La tendance au développement s'observe tant en Guadeloupe, dans laquelle les opérateurs certifiés bio ont doublé depuis 2017 (en passant de 49 à 81) qu'à la Réunion où le nombre d'exploitations engagées en AB a plus que triplé depuis 2011 et concerne aujourd'hui 345 exploitations. Mayotte fait figure d'unique exception à ce développement du bio qui peine à s'instaurer.

	SAU totale	Surfaces certifiées bio ou en conversion (en ha)	Surfaces certifiées bio ou en conversion (en % de la SAU totale)
Hexagone	28 000 000	2 300 000	8,5
Guadeloupe	30 965	492	1,6
Martinique	23 196	400	1,7
Guyane	32 724	2 486	7,6
Réunion	47 950	1 450	3
Mayotte	20 700		

Tableau 4. SAU biologique selon les DROM Source : AGRESTE

Le bio semble se développer « lentement mais sûrement » pour certains professionnels, être « en plein essor » pour d'autres, bien que tous reconnaissent qu'il soit moins implanté qu'en hexagone. Le marché pour le bio se construit autour de magasins spécialisés, chaînes bio locales, rayons bio en GMS ou encore sur quelques produits en marchés.

On peut voir que le pourcentage de SAU occupé par le bio varie selon les territoires. Par ailleurs, l'ampleur des surfaces bio est à rapporter aux rendements des productions. Ainsi, si la Guyane a une surface agricole bio importante, elle ne permet qu'une faible production. De plus, le développement du bio n'est pas uniforme au sein même des territoires. Par exemple, en Guyane, le bio se trouve en périphérie des grandes villes comme Cayenne ou Kourou, mais se fait beaucoup plus rare à l'Ouest plus rural.

Les produits bio semblent correspondre à une demande croissante des consommateurs. Par ailleurs, la loi Egalim prévoyant un taux de produits durables dont un certain taux de produits biologiques (ces taux restant toujours à définir selon les différents territoires) dans la restauration collective semble, d'après quelques acteurs professionnels, commencer à faire bouger les choses, notamment en incitant les producteurs locaux à se structurer pour répondre à ces impératifs.

Toutefois, parmi les freins identifiés au développement du bio dans les DROM, le prix est le paramètre principal, ainsi que son étiquetage comme « *cher et bourgeois* » (*association environnementale de Martinique*). Bien qu'une culture du bio se développe, en témoigne une activité dynamique de certaines coopératives, et que le label AB soit présent sur les produits alimentaires, ce dernier semble ne pouvoir toucher que deux catégories de population : les classes moyennes et aisées, et les consommateurs déjà éduqués et sensibilisés aux problématiques environnementales (souvent jeunes, bac +3, ayant pu effectuer des séjours en hexagone).

Ainsi, si le bio tend à se développer et se structurer via les attentes des consommateurs et l'organisation des filières dans les outre-mer, il ne correspond pour l'instant qu'à des profils de consommateurs particuliers et n'est pas en mesure de cibler ni d'alimenter le grand public.

D'autre part, les acteurs professionnels sont divisés sur l'adhésion des consommateurs de leurs territoires respectifs au bio. Ainsi, d'après certains, la méfiance liée à la pollution des sols est trop forte pour susciter une certitude dans une garantie de productions locales non-polluées. A l'inverse, d'après d'autres personnes interrogées, le label AB répond au besoin des consommateurs d'être rassurés quant à la « propreté » de la production.

Un autre point d'attention soulevé par trois acteurs professionnels sont les pratiques agricoles bio d'exploitants qui ne sont pas nécessairement labellisés, pour différentes causes (coût de la certification, volonté de ne pas être contrôlé, ...).

Par ailleurs, la composition des sols est également pointée par différents acteurs pour expliquer la difficulté des producteurs locaux à répondre au cahier des charges bio, qui pour des raisons techniques (installation sur des terres déjà contaminées malgré de bonnes pratiques agricoles, prolifération de nuisibles...) sont contraints soit de continuer à utiliser des pesticides, soit d'être dans l'incapacité d'être certifié bio.

3.1.1.6. Données ACV locales

Pour le moment, peu d'analyses ACV fiables ont été réalisées sur les DROM, marquant un manque de données criant quant à l'impact environnemental de l'alimentation dans les DROM. Néanmoins, les quelques études réalisées à ce jour restent précieuses et intéressantes, en ce qu'elles offrent des perspectives et recommandations afin d'améliorer la résilience du territoire et la préservation des sols, notamment grâce à une meilleure gestion des intrants et des pesticides.

Le calcul ACV de la production d'ananas Victoria à la Réunion permet de mettre en avant les principaux impacts environnementaux engendrés par la première production fruitière de la Réunion. Il en ressort ainsi que la fertilisation représente 50,6% de l'impact total du système de production de l'ananas Victoria.

De la même façon, l'ACV de la banane antillaise (Guadeloupe et Martinique) informe des principales conséquences néfastes de la production sur l'épuisement des ressources, l'acidification et la formation d'ozone troposphérique.

Par ailleurs, la comparaison des calculs ACV des tomates de Martinique sous-serre ou plein champ avec les tomates importées de métropole, d'Espagne ou du Maroc est particulièrement révélatrice. En effet, cette étude ACV permet de comparer les impacts de tomates locales et importées en fonction du mode de production. Ainsi, bien que la gestion des nutriments joue un rôle central dans la performance environnementale de la production, il apparaît que, globalement, les tomates produites localement en Martinique sont plus impactantes pour l'environnement que les tomates importées produites sous serre-froide. En raison de leur faible rendement, de l'utilisation d'intrants – la plupart du temps importés –, et du non-recyclage de la solution nutritive pour une partie des serres, la performance environnementale des tomates locales est limitée.

Ce rapport sur l'importation de tomates en Martinique met également en lumière les principaux points d'impacts du transport liés à l'importation, à savoir l'acidification puis le changement climatique, l'eutrophisation des eaux marines et la consommation de ressources. Néanmoins, ces impacts sont souvent compensés par la meilleure éco-efficacité de la tomate produite sous serre-froide en hexagone, en particulier pour les tomates locales produites sous serre sans recyclage de solution ou plein-champ.

Par ailleurs, de nouvelles perspectives vers une meilleure modélisation de l'impact des systèmes agroalimentaires en conditions tropicales se développent. Ainsi, la proposition de modèles d'émission au champ de pesticides couplés avec l'écotoxicité et la toxicité humaine appliqués à la tomate plein champ en Martinique dévoile l'importance des types de pesticides utilisés et de durée d'application en fonction du cycle de la production, ainsi que celle de la fertilisation et de l'emballage industriel dans la performance environnementale de la tomate locale. Toutefois, ces impacts varient grandement, ce qui montre une nouvelle fois la nécessité de calculs précis et comparatifs.

Ces résultats sont également structurants en ce qu'ils permettent une comparaison avec les modèles d'émission de pesticides généralement développés pour des conditions tempérées, qui ne font par exemple, pas face aux mêmes nuisibles.

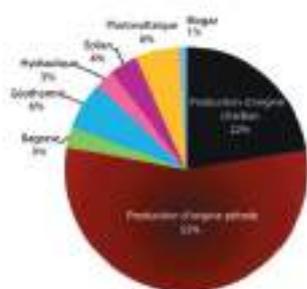
Ces études font ainsi lumière sur le manque de données quantitatives existantes et sur le besoin de futures études sur les productions locales, notamment en formulant de nouvelles questions de recherche. Ces manques identifiés et perspectives d'amélioration fournies sont déterminantes pour la réflexion sur l'adaptation de l'affichage environnemental aux contextes ultra-marins.

3.1.1.7. L'utilisation de pesticides

Si très peu de données existent sur les pratiques agricoles et leurs conséquences, la problématique de l'utilisation de pesticides et de la pollution des sols est extrêmement présente dans les DROM. Les problématiques environnementales principales liées à l'agriculture et à l'utilisation de produits phytosanitaires sont la chlordécone aux Antilles, le mercure et le plomb en Guyane, le mercure et le glyphosate à la Réunion.

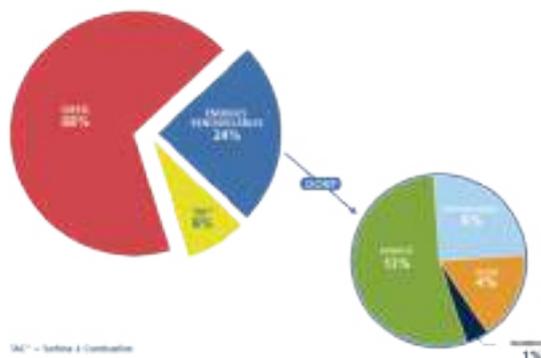
Les nombreux problèmes de traçabilité et de confiance des consommateurs dans la production locale à cause de cette pollution sont abordés par la plupart des interlocuteurs avec lesquels nous avons échangé. Cette problématique est encore plus criante à Mayotte, où certains produits tels que la tomate, qui peut présenter jusqu'à 200x le taux d'intrants utilisé autorisé dans la vente en bord de route, sont officiellement déconseillés à la consommation.

3.1.1.8. Mix énergétiques



Répartition de la production d'énergie selon la source d'énergie primaire en 2019 (Source : OREC)

Graphique 8. Mix énergétique Guadeloupe
Source: OREC

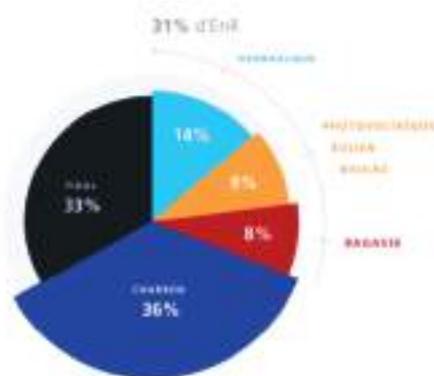


30% - Biomasse

Graphique 9. Mix énergétique Martinique. Source :
Transition Energétique



Graphique 10. Mix énergétique de la Réunion
Source : EDF Réunion



Graphique 11. Mix énergétique de la Guyane
Source : EDF Guyane

Le mix énergétique de Mayotte est, quant à lui, composé à 95% de gasoil et 5% d'énergies renouvelables.

Les mix énergétiques des outre-mer tendent à dévoiler un poids prépondérant des énergies fossiles pour l'ensemble des DROM (environ 70-80% selon les territoires).

Pour autant, entre 30 et 40% de la production d'énergie est assurée par les énergies renouvelables à la Réunion, la Martinique et la Guyane, soit plus du double de l'hexagone (environ 15% et 19,6% de production d'électricité renouvelable).

L'autonomie énergétique des DROM est une des ambitions formulées dans la Loi transition énergétique pour une croissance verte. Une étude de l'ADEME (2021) conclut qu'un mix électrique entièrement basé sur les énergies renouvelables est possible pour l'ensemble des territoires d'outre-mer d'ici 2030, et envisage les scénarii permettant d'y parvenir.

Ce développement amorcé et prometteur des énergies renouvelables et de l'autonomie énergétique dans les DROM permet d'envisager de profonds changements pour l'organisation et la performance environnementale des filières locales.

3.1.2. Distribution et circuits d'approvisionnement

Comme en France hexagonale, les grandes et moyennes surfaces (GMS) sont globalement un mode d'approvisionnement majoritaire, devant les petits commerces qui voient diminuer leurs achats (sauf pour les boulangeries).

Les commerces de proximité et spécialisés sont également très développés.

Les circuits informels (dons entre personnes, autoproduction, bord de route) très nombreux, restent difficiles à documenter, et beaucoup de données ne sont pas encore disponibles.

En Guyane, il apparaît que la majorité de la production est vendue en circuit-court via les marchés, les commerces de proximité et les familles ; les filières sont donc d'autant plus poussées à se structurer afin d'être capables d'approvisionner les grossistes ou supermarchés en production locale.

A Mayotte, les GMS sont réservées aux classes les plus aisées.

Les échanges avec deux acteurs de la distribution dans les DROM montrent que les 2/3 des produits vendus dans les rayons sont locaux et 1/3 importés. Les produits vendus en GMS sont généralement similaires à ceux vendus en hexagone. La campagne de communication de ces grandes surfaces est clairement orientée vers la valorisation du local, comme avec l'étiquette « Je choisis la Martinique » apposée sur les produits. Cette promotion du local est principalement abordée par le prisme économique : le prix et la juste rémunération des emplois locaux. Les magasins semblent également mettre en place des actions internes vers de meilleures pratiques environnementales (anti-gaspillage, amélioration de leur performance énergétique, déshumidification des magasins, éclairage LED, changement des sachets de fruits et légumes, tri des emballages et déchets...).

Toutefois, la communication n'est clairement pas centrée sur la consommation responsable dans ces magasins.

Aux vues de la diversité des circuits de distributions et de la prépondérance des circuits informels, un point de vigilance n'ayant pas pu être investigué dans cette étude reste à établir dans quelle mesure il est possible de mener des études ACV locales précises en suivant le parcours des produits.

3.1.2.1. Labels

Les différents labels et Signes Officiels de Qualité et d'Origine sont présents et sensiblement similaires à ceux d'hexagone, bien que moins visibles et répandus, notamment sur les productions locales.

Les principaux labels se retrouvent dans les GMS et garantissent la traçabilité des produits.

Les labels locaux semblent soit être présents pour quelques produits de consommation de luxe et produits de niche (Cacao, Ananas Victoria, Rhum...), soit indiquer l'origine sans intégrer d'indicateur de qualité et en restant flou sur le degré de « local » de la composition du produit (ingrédients locaux ? production locale ? transformation locale ?).

Par ailleurs, des disparités existent entre dans les DROM quant à l'existence de labels de qualité et d'origine. Par exemple, Mayotte est le territoire dans lequel le moins de labels est identifié.

Voici un tour d'horizon des labels cités durant les entretiens avec les professionnels, nourris par des recherches complémentaires :



Figure 1. Labels des DROM

Suite aux échanges avec des acteurs professionnels, il semble que le Produit PEI soit un échec à la Réunion, et que la marque Nou La Fé soit peu fiable dans sa mission de valorisation des produits locaux, car des produits simplement conditionnés sur l'île peuvent se la voir apposer. De la même façon, le label Zéro Chlordécone présent en Martinique ne semble pas suffisant, pour le moment, pour pallier le manque de confiance dans la pollution des productions locales.

Une étude analyse la potentielle définition d'un nouveau label pour les produits locaux à la Réunion. Les résultats de cette étude tendent à démontrer une confusion et un manque de distinction entre la production et la transformation locale. Les consommateurs apparaissent favorables à un nouveau dispositif qui valorise à la fois la qualité environnementale et des aspects économiques. Si les Réunionnais semblent favoriser l'origine des produits alimentaires et le local, notamment significativement par rapport au bio, cela n'est pas invariable peu importe le prix. Par ailleurs, les consommateurs déplorent le fait que les produits locaux soient peu mis en valeur en GMS en lien avec une profusion de labels générant un manque de lisibilité. L'importance d'une redéfinition d'un produit local paraît aussi importante, afin de mieux distinguer la production locale de la transformation locale ou encore la part de produits locaux nécessaire pour définir un produit comme local (Voir Annexes).

Il ressort des entretiens menés avec les consommateurs autour de l'affichage alimentaire que les divers labels existants n'incarnent pas un critère d'achat primordial. Au-delà de la confiance potentielle dans les affichages alimentaires et du sentiment qu'acheter un produit labellisé est un meilleur choix qu'un produit non-labellisé, la présence d'un label n'est pas considérée comme nécessaire ni essentiel dans les choix de consommation.

3.1.3. Consommation et habitudes alimentaires

3.1.3.1. Pratiques alimentaires

En général, les systèmes alimentaires des DROM regroupent diverses influences culturelles et sont diversifiés (modèle créole, influences africaines, amérindiennes,...). Néanmoins, la transition nutritionnelle très rapide dans ces territoires a réalisé un passage très rapide entre une alimentation traditionnelle basée sur la production locale à une alimentation moderne occidentalisée. Ainsi, on observe une augmentation de la consommation des produits industriels et des produits importés, une poussée des fast-foods, une augmentation de la consommation d'aliments gras et sucrés et de viandes et à l'inverse une diminution de la consommation de produits et de poissons frais et de glucides complexes. Cette transition crée un régime hybride, à la croisée des habitudes traditionnelles et modernes.

Le riz est un aliment très important dans la consommation alimentaire dans chaque DROM.

Localisation	Hexagone	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
Pain, produits à base de céréales	22,9	23,3	23,3	23,2	21,4	25,5
Viandes	19,5	15,6	17,5	14,9	22,3	17,6
Poissons et fruits de mer	5,5	8,9	4,9	9,0	10,1	5,1
Lait, fromages et œufs	12,8	9,7	9,4	10,1	7,4	10,4
Huiles et graisses	1,9	1,4	2,3	1,7	2,2	2,2
Fruits	6,0	4,8	5,7	5,3	6,1	4,3
Légumes	8,7	12,1	10,2	9,9	10,7	11,9
Produits sucrés	5,7	4,2	3,8	5,4	3,3	5,2
Autres produits alimentaires	3,0	2,8	4,1	2,9	4,2	3,2
Café, thé, cacao	2,5	1,8	1,2	1,4	1,0	1,8
Boissons non alcoolisées	4,8	10,2	11,0	10,2	9,0	7,0
Boissons alcoolisées	6,7	5,3	6,6	6,1	2,4	5,9

Tableau 6.
Structures des dépenses alimentaires (en %).
Source : BRASIT, 2014a

Tableau 5. Structure des dépenses alimentaires des DROM.
Source : IRD

On remarque ainsi que les structures des dépenses alimentaires sont relativement similaires à l'hexagone, avec une prépondérance du pain et céréales, des viandes et des légumes, mais le panier moyen DROM comporte beaucoup plus de boissons non alcoolisées (forte consommation de sodas et boissons sucrées) et beaucoup moins de produits laitiers et œufs qu'en hexagone.

La Martinique et la Réunion se distinguent des autres territoires sur les proportions de lait, fromage et œufs. La Réunion est également le département d'outre-mer consommant le moins de boissons non alcoolisées.

3.1.3.2. Critères d'achats structurants

Les panels de consommateurs réalisés dans le cadre de cette étude permettent d'identifier les critères d'achats structurants pour des personnes sensibilisées aux problématiques environnementales dans les différents DROM.

Le prix est le premier élément structurant dans les choix d'achats pour la majorité des consommateurs. Par ailleurs, le taux de précarité alimentaire est particulièrement élevé dans les DROM en comparaison avec l'hexagone ; le niveau de vie et le chômage contraignent largement les arbitrages de consommation. Ainsi, le fait de soutenir l'économie locale semble également compter aux yeux des participants.

D'autre part, parmi les critères d'achats importants aux yeux des volontaires, le goût, la saisonnalité et la fraîcheur des produits ont également été cités comme importants par la majorité des participants.

Par ailleurs, les problématiques nutritionnelles et diététiques de l'alimentation dans les DROM, avec une forte prévalence de l'obésité et de maladies, semblent être un enjeu majeur. La limitation des produits industriels et transformés est relativement courante.

Puis, le local, l'origine des produits ou encore la provenance ressortent comme les critères les plus importants dans l'acte d'achat. La majorité des participants se place en faveur d'une valorisation des produits locaux.

3.1.3.3. Repas-types

Nous observons que les repas-types des territoires d'outre-mer dépendent des types de consommateurs au sein de chaque territoire, des caractéristiques géographiques, de l'influence de la diversité culturelle, des conditions socioéconomiques et des stades de la transition nutritionnelle en cours.

Ainsi, les graphiques suivants constitués à partir des études de l'IRD et de l'enquête Kannari sont illustratifs et caricaturent les régimes-types (hors boissons) des consommateurs des DROM en se basant sur des ordres de grandeur.

Les fruits et légumes, légumineuses et tubercules sont fortement présents, en proportion variable, dans les assiettes de l'ensemble des DROM, ainsi que les viandes et poissons selon les profils. Tout comme dans la structure de leurs importations liée à la proximité géographique, la Guadeloupe et la Martinique présentent des repas-types assez similaires. En Guyane, la diversité culturelle est fortement marquée et se ressent dans la pluralité des profils de consommation.

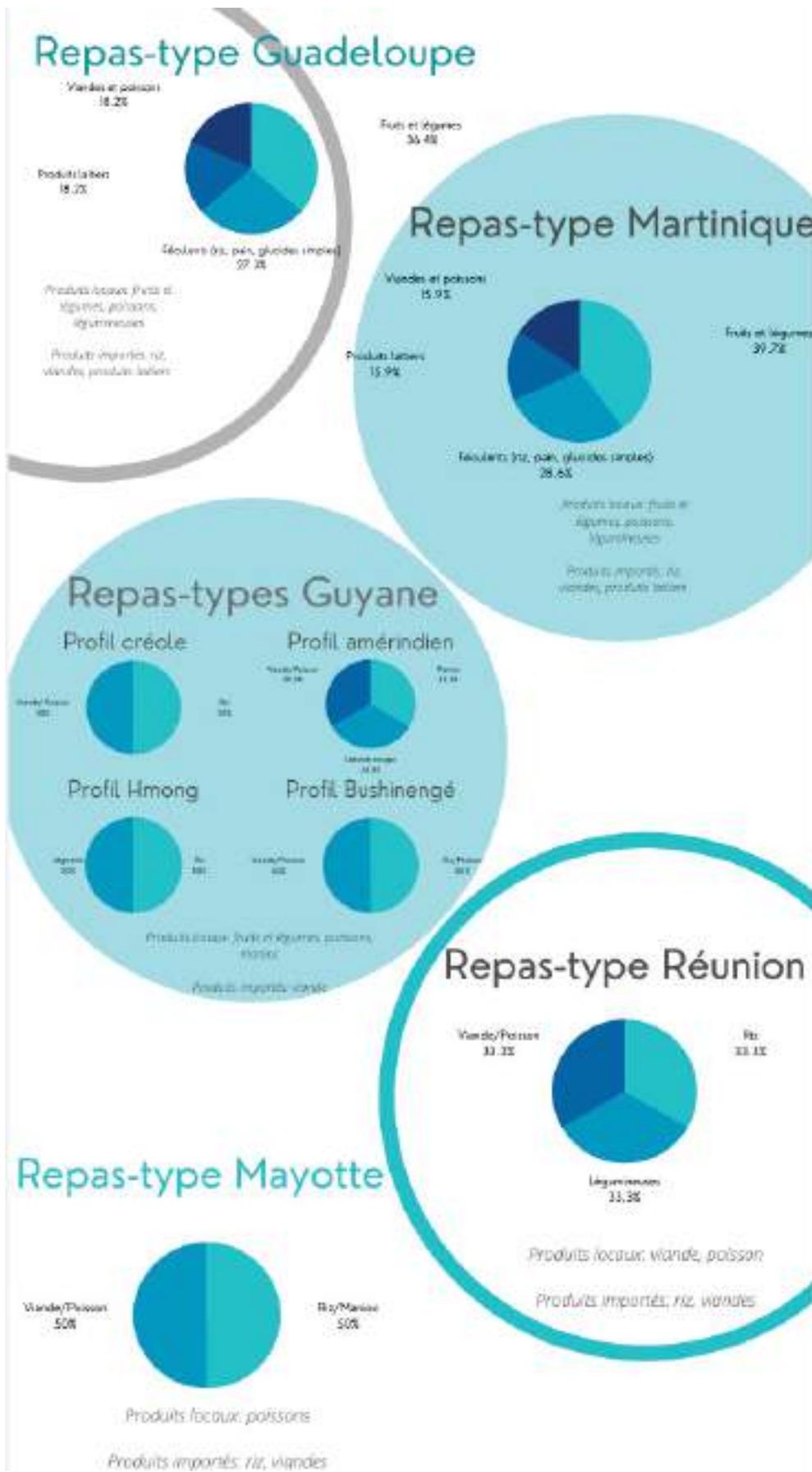


Figure 2. Repas-types DROM

3.1.3.4. Restauration collective

Les choix d'offre alimentaire sont cruciaux dans la restauration collective. En effet, en pourvoyant entre 1 à 2 repas par jour (en incluant le goûter), le rôle de la restauration collective dans le système alimentaire est important. A ce titre, ce sujet nécessite d'être considéré dans la perspective de déploiement de l'affichage environnemental. Dans le temps imparti de cette étude et aux vues des données disponibles, cette partie se concentre principalement sur la restauration scolaire.

La loi Egalim semble être structurante pour le développement de la restauration collective dans les DROM. Cette loi définit un seuil de 50% de produits durables et de qualité dont 20% bio à atteindre à compter de 2022. Cependant, cet objectif ne semble être atteignable dans aucun des DROM. La loi Egalim est donc un exemple d'une mesure décidée depuis l'hexagone et non adaptée aux spécificités des DROM. Pourtant, avec des ajustements adéquats, les objectifs visés par cette loi ont aussi un fort potentiel dans les outre-mer. Les territoires travaillent donc à une adaptation de ce seuil aux capacités et situations locales. Les DROM sont en attente d'un décret les concernant avec des seuils progressifs pour à terme arriver au seuil national d'ici 2030, par exemple en débutant à 20% de produits de qualité dont 5% bio, sauf pour Mayotte qui fait face à un retard encore plus important. Le manque d'adaptation d'une mesure adoptée en hexagone aux spécificités des DROM est un écueil à éviter avec l'affichage environnemental. Il est donc important de s'intéresser dès le début à la structuration de la restauration collective dans ces territoires afin d'envisager le déploiement de l'affichage environnemental des produits alimentaires dans ce cadre.

Les données relatives à la restauration scolaire dans les DROM ont été récoltées par l'IRD dans leur étude sur l'Alimentation et la nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer, dont la synthèse est présentée ci-contre :

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
Population totale	394 110	269 352	376 480	256 500	852 92
Nombre de repas annuels	10 millions	–	1,5 à 2 millions	–	27 millions
Nombre de repas quotidiens	51 000 à 65 000	–	10 300	–	100 000 (primaire) 50 000 (secondaire)
Fréquentation	7 à 8 élèves sur 10 (maternelle et primaire) 4 à 6 sur 10 (secondaire)	–	–	–	9 élèves sur 10 (primaire) 3 lycéens sur 10
Couverture territoriale	Cantines assez bien développées, gérées par des cuisines centrales, publiques ou privées	Couverture territoriale très inégale Restauration scolaire largement déficiente (2/3 des enfants sans cantine)	–	Seulement 2 lycées (sur 11) avec cantine Majoritairement des collations froides	Cantines bien développées sur toute l'île, gérées par les collectivités locales

Synthèse II

Comparaison de la restauration collective entre Drom rapportée à la population totale

Source :

population générale : chiffres Insee 2017 ; DAAF de Guadeloupe, 2014 ; DAAF de la Réunion, 2015 ; Restauration collective, 2018.

Tableau 6. Restauration scolaire dans les DROM.

Source : IRD

Le paysage de la restauration collective est disparate entre les DROM, mais des similarités sont discernables, en particulier la prépondérance des produits importés, la production locale ne permettant pas actuellement de répondre à la demande.

Il apparaît à travers divers entretiens avec des experts institutionnels de la Réunion et de Guyane menés dans le cadre de notre étude que la problématique principale de la restauration scolaire dans les outre-mer concerne la qualité sanitaire et nutritionnelle de l'alimentation, luttant contre la prévalence de l'obésité et du diabète. Par ailleurs, la priorité des collectivités locales est le développement de l'autonomie alimentaire et donc l'augmentation de la part de produits locaux dans les repas servis.

Un des éléments identifiés par cinq acteurs professionnels se situe sur la composition des goûters en restauration scolaire, la plupart du temps des fruits frais importés. D'après ces interlocuteurs, l'attention de la restauration scolaire devrait continuer à prendre en compte la qualité nutritionnelle essentielle, mais désormais davantage adresser les enjeux environnementaux et promouvoir les produits locaux. Ainsi, cette situation nécessite de réaliser des arbitrages multifactoriels, notamment au regard du manque d'agroindustries sur les territoires. Par exemple, une interlocutrice de la Réunion travaillant à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt raconte une discussion sur les produits laitiers dans les collèges et lycées. Une grande industrie de production de yaourts nature et à la vanille étant présente sur l'île et souhaitant convertir la gamme en bio, cela a fait émerger la question du prix ainsi que le fait que la Réunion ne produise pas assez de lait pour que la production soit faite à partir de lait local, ceci impliquant la nécessité d'importer le lait sous forme de poudre.

La grande majorité des acteurs professionnels se placent également en faveur d'une éducation scolaire aux différents enjeux alimentaires et environnementaux. En particulier, des ateliers de sensibilisation à l'alimentation traditionnelle, au gaspillage alimentaire et au développement durable sont cités.

3.1.3.5. Un besoin d'études et de données pour évaluer l'impact environnemental des systèmes alimentaires des DROM

Afin de pouvoir mettre des actions en place concrètes, cohérentes et efficaces vers une transition agroécologique, il est nécessaire de cibler précisément les points d'impacts et enjeux principaux en s'appuyant sur des données fiables.

Il ressort de cette analyse un besoin d'études et de données, dont la liste ci-dessous est développée dans la partie Limites et freins restant à lever. Quasiment tous les acteurs professionnels ont mentionné cette absence d'informations, et elle a également été relevée à maintes reprises par les consommateurs.

- La part de produits importés (de métropole ou ailleurs), en particulier des imports de semences et intrants.
- La part de production locale, les modes de production et sa disponibilité selon les lieux de distribution.
- Les impacts environnementaux des différentes étapes du système alimentaire (l'impact de la distribution et du transport sur les territoires, la gestion des déchets aux différentes étapes de production).
- La part d'autoproduction/autoconsommation.
- La disponibilité et la consommation de produits issus de l'AB, SIQO existants et affichés Nutriscore.
- La part de gaspillage alimentaire.

A cet égard, les divers interlocuteurs mentionnent la nécessité de communiquer avec les acteurs locaux (producteurs, agrotransformateurs, syndicats) qui pourraient apporter les chiffres relatifs à leurs produits.

D'autre part, des études davantage sociologiques sur les habitudes alimentaires ou les perceptions de l'alimentation des citoyens des DROM sont importantes afin d'écouter les populations locales et de les rendre pleinement actrices de la transition écologique de leurs territoires.

Ces manques identifiés et perspectives d'amélioration sont déterminantes pour la réflexion sur l'adaptation de l'affichage environnemental aux contextes ultra-marins. Un affinage des données permettrait notamment d'établir des bilans environnementaux détaillés, d'utiliser des données moins génériques, et donc de produire un affichage environnemental plus précis, ce qui favoriserait sans doute son acceptabilité.

3.2. Attentes des consommateurs et des professionnels

Cette sous-partie vise à restituer les différentes perceptions et attentes de l'affichage environnemental des produits alimentaires par les acteurs des DROM.

- Dans un premier temps, les motivations et l'intérêt déclaré pour l'affichage environnemental est analysé.
- Puis, les principaux enjeux à prendre en compte dans le calcul de l'affichage environnemental sont détaillés : le local, le transport, le système de production, l'emballage, le bio.

- Nous investiguons les perceptions quant au format d’affichage et à l’opérationnalisation du dispositif.
- Les modalités d’accompagnement, de communication et de pédagogie de l’affichage environnemental sont analysées.
- Enfin, une synthèse des recommandations, convergences et adaptations de l’affichage environnemental aux contextes des DROM par rapport au dispositif hexagone est réalisée.

3.2.1. Fort intérêt pour l’affichage environnemental

Les divers interlocuteurs, professionnels et consommateurs, expriment un grand intérêt pour le projet Affichage environnemental des produits alimentaires.

C’est un projet qui mobilise, en témoignent les nombreuses propositions des acteurs professionnels locaux d’être sollicités pour être des relais de la mise en œuvre du projet sur le terrain. L’affichage environnemental est perçu comme un dispositif positif et important, qui permettrait effectivement d’inciter à la consommation éco-responsable et engagerait des prises de conscience pour les partenaires agricoles.

D’après la majorité des personnes interrogées, une éducation active aux enjeux alimentaires et environnementaux est nécessaire, et l’affichage environnemental serait un bon outil d’aide et de sensibilisation.

Bien que les différents acteurs soulignent le poids des autres critères d’achats, parfois contraints (prix, habitudes, offre insuffisante et non-diversifiée, ...) dans les paniers des consommateurs, et relèvent le fait qu’il faudrait viser une modification des régimes et pratiques agricoles et alimentaires en profondeur sur le temps long, ils déclarent majoritairement que l’affichage environnemental jouerait un rôle dans leurs choix d’achats et y sont favorables.

La démarche de co-construction dans laquelle se place l’affichage environnemental semble correspondre aux attentes des acteurs, majoritairement déjà sensibilisés aux questions environnementales, qui souhaitent le voir se mettre en place sans attendre, en même temps qu’en hexagone.

Toutefois, il reste important de noter que cet intérêt prononcé pour l’affichage environnemental des produits alimentaires concerne, dans notre étude, des professionnels et consommateurs « éco-conscients », qui soulignent eux-mêmes que l’impact environnemental de l’alimentation n’est pas la priorité pour la majorité de la population. Par ailleurs, l’intérêt exprimé est déclaratif et cette étude ne permet pas d’évaluer le potentiel incitatif réel de l’affichage environnemental envers les modifications des pratiques alimentaires ou agricoles. Par exemple, aucune étude n’évalue à ce jour l’impact du Nutriscore dans les DROM ; l’influence de l’affichage alimentaire sur les consommations alimentaires dans les outre-mer reste donc opaque.

Il ressort de cette étude un intérêt des différents acteurs pour l’affichage environnemental. De nombreuses interrogations et attentes spécifiques ont été relevées quant au calcul, au format et à l’opérationnalisation du dispositif, qu’il s’agit ici d’analyser pour enrichir la réflexion autour de l’adaptation de l’affichage environnemental aux contextes des DROM.

3.2.2. Attentes sur les critères inclus dans le calcul de l’affichage environnemental

3.2.2.1. L’importance du local

En lien avec les problèmes majeurs identifiés de structuration de la production locale, de la dépendance aux importations et de l’attachement des populations à leurs territoires, le critère du local apparaît comme la priorité majeure aux yeux des différents acteurs professionnels ou consommateurs.

Dès lors, la valorisation des productions locales par l’affichage environnemental dans la perspective de développement et d’organisation des filières locales est favorisée par la grande majorité des personnes interrogées. Celle-ci est perçue comme une solution aux défis environnementaux et économiques des territoires (notamment au niveau de la meilleure traçabilité des produits).

Plusieurs propositions ont été faites concernant la valorisation des produits locaux dans le calcul du bilan environnemental.

Plusieurs personnes interrogées (vingt) souhaitent apposer un affichage environnemental sur les produits importés et les produits locaux, et valoriser le local en appliquant un malus aux produits importés dont la production pourrait être locale. Ce système permettrait de valoriser la production locale quand cela est possible, et ne pas dévaloriser les produits importés lorsqu'il n'existe pas d'alternative locale (comme le riz ou la viande bio à la Réunion, par exemple).

Certains interlocuteurs (deux) proposent de valoriser le local en n'apposant l'affichage environnemental dans un premier temps que sur les produits les plus consommés.

D'autres interlocuteurs sont plutôt favorables à un affichage environnemental apposé uniquement sur les produits importés puis travailler sur une adaptation aux produits locaux pour plus tard. Ces personnes mettent avant tout l'accent sur le manque de données précises et fiables disponibles entravant la perspective d'une juste adaptation aux spécificités locales.

La volonté de valorisation du local entre en résonance avec l'objectif numéro 1 actuel identifié des politiques publiques dans les Outre-mer. Par exemple, la création d'un comité de transformation de l'agriculture d'outre-mer a été annoncée fin 2019 ; des plans de filières doivent être développés à 10 ans dans lesquels chacune se pose des objectifs au niveau de l'autonomie alimentaire. La même prépondérance de la valorisation de la production locale se retrouve dans la restauration collective à la Réunion.

Néanmoins, certains interlocuteurs mettent en exergue le fait que la protection de l'environnement n'est pas la priorité sur ces territoires ; la volonté de valoriser le local sert donc d'autres objectifs. En particulier, l'aspect économique via la valorisation des emplois locaux est pointé.

D'autre part, certaines personnes interrogées ne souhaitent pas valoriser le local dans le calcul de l'affichage environnemental. Dans cette perspective, l'affichage environnemental devrait être totalement transparent sur la qualité environnementale des produits, qui n'est pas garantie par le fait d'être local. En effet, un produit local pourrait s'avérer plus impactant pour l'environnement qu'un produit importé (ce que confirment notamment les ACV locales présentées plus haut dans ce rapport).

Prévoir un accompagnement de la filière locale pour améliorer la performance environnementale de la production paraît nécessaire aux yeux de tous les acteurs, qu'ils soient favorables à une valorisation du local ou non. Un point d'attention particulier est que les producteurs et acteurs locaux soient en capacité de comprendre l'intérêt et le fonctionnement de l'affichage environnemental, afin qu'ils puissent utiliser les leviers d'action adéquats pour faire diminuer leur score environnemental. Cette proposition est détaillée dans la sous-partie investiguant l'intérêt pour les modes de production.

3.2.2.2. Retour vers une alimentation traditionnelle

Le besoin d'un retour vers une alimentation plus traditionnelle est également largement abordé à travers les divers échanges et envisagé comme un des leviers pour une transition agro-écologique. En effet, les pratiques agricoles traditionnelles telles que les jardins créoles ou jardins mahorais sont considérés comme agroécologiques « par nature ». La transition nutritionnelle brutale est tenue pour responsable de l'éloignement de ces pratiques, rendant aujourd'hui difficile un retour à une alimentation traditionnelle car associée à une période de disette. Valoriser l'alimentation traditionnelle permettrait donc de sensibiliser les populations à ce qui pousse sur leurs territoires, à renforcer la consommation de produits locaux et donc à concurrencer l'achat de produits importés. Cela permettrait également de lier l'approche « produits » à l'approche « régimes » en montrant qu'il est possible de substituer les produits importés par une alimentation plus végétale à partir de produits frais locaux.

Dans ce cadre, il est suggéré que l'affichage environnemental soit accompagné **d'ateliers de sensibilisation à la nourriture traditionnelle.**

En ce sens, plusieurs acteurs sont sensibles à l'importance de coupler la transition nutritionnelle et écologique, à laquelle l'affichage environnemental devrait participer. Cela démontre la connexion existante entre l'alimentation, la culture et le niveau de vie.

3.2.2.3. L'intérêt pour les modes de production

L'un des objectifs principaux développé autour de l'affichage environnemental par les professionnels et les consommateurs est l'orientation vers des pratiques agricoles plus vertueuses et l'écoconception. Un intérêt particulier est donc apporté aux modes de production et à leur évolution.

Le score de l'affichage environnemental devrait accompagner les filières locales dans la transition agroécologique en mettant en avant les bonnes pratiques et de ce fait inciter les autres acteurs à suivre la même voie. D'après les différents acteurs professionnels, l'affichage environnemental devrait donc valoriser les modes de production à plus faible impact environnemental à partir des différents labels existants (AB, Zéro chlordécone...).

Par ailleurs, la problématique de la pollution des sols étant fortement présente dans les différents DROM, la performance environnementale impactée par le taux d'intrants des productions permettra d'inciter à l'amélioration de la qualité environnementale des productions par la réduction des pesticides. Ceci participerait à renforcer la confiance dans la production locale, largement entachée par les crises de pollution telles que la crise de la chlordécone.

Le lien entre l'alimentation et la santé paraît crucial aux yeux des acteurs locaux, qui indiquent être majoritairement préoccupés par l'innocuité des produits qu'ils consomment (sans perturbateurs endocriniens, chlordécone, glyphosate...).

Deux consommateurs et une association environnementale martiniquaise ont également indiqué être favorables à une démarche de garantie participative accompagnant l'affichage environnemental, en constituant des binômes de producteurs et de consommateurs pour vérifier les pratiques des producteurs.

Néanmoins, les professionnels comme les consommateurs sont partagés sur l'utilité des labels existants dont les cahiers des charges n'intègrent pas nécessairement de manière satisfaisante les questions environnementales et tendent à apprécier l'idée d'un score environnemental objectif et fiable qui caractérise les modes de production sans se concentrer sur un unique aspect.

Par ailleurs, pour certains partenaires agricoles interrogés, l'affichage environnemental pourrait pénaliser certains producteurs qui n'ont « *pas d'autre choix que d'utiliser des engrais s'ils veulent que les cultures poussent* » (consommatrice de Guadeloupe, 35-49 ans).

3.2.2.4. L'intérêt pour le bio

L'intérêt pour la valorisation du bio par l'affichage environnemental est limité.

En effet, bien qu'une consommation croissante de produits issus de l'agriculture biologique marque un intérêt de la part des consommateurs, le marché bio reste moins développé qu'en hexagone. La consommation de produits bio et, par là même, la valorisation du bio par l'affichage environnemental ne paraît pas être la priorité. Le même intérêt limité pour le bio se retrouve dans les panels de consommateurs et n'apparaît pas comme un critère d'achat structurant.

Ainsi, pour la plupart des consommateurs et des professionnels (même pour certains travaillant dans l'agriculture biologique), valoriser le bio n'arrive pas en première place, et la priorité est accordée à la relocalisation de la production et de l'agroindustrie, qui entraînerait d'elle-même une valorisation du bio. Une déclaration souvent rencontrée est qu'il ne sert à rien de faire du bio avec des produits importés.

Par ailleurs, le bio ne fait pas l'unanimité auprès des producteurs locaux, qui peuvent par exemple se sentir mis à l'écart de la certification bio en raison des terrains contaminés sur lesquels ils se sont installés, tout en appliquant eux-mêmes des pratiques agricoles biologiques. A cet effet, la problématique des pesticides (notamment du scandale de la chlordécone) et de la pollution des sols est directement liée à une réticence envers le bio. Une valorisation du bio pourrait ainsi possiblement être mal reçue par certains producteurs locaux.

Pour certains interlocuteurs (deux associations de producteurs (Guadeloupe et Réunion) dont une bio, une association environnementale martiniquaise et un expert en Guadeloupe), il reste néanmoins primordial de lier la valorisation du bio et du local.

Dans la perspective d'une valorisation du bio, le label AB semble convenir et être satisfaisant.

Un seul acteur professionnel se positionne en faveur d'une valorisation du bio avant tout.

3.2.2.5. La question de l'emballage

Une attention particulière est apportée aux emballages lors des échanges sur l'affichage environnemental. Plus encore, il est qualifié d' « enjeu majeur » par trois acteurs professionnels et par davantage encore de consommateurs.

Cette sensibilité est liée à la problématique particulière de la gestion des déchets dans les DROM, beaucoup de déchets étant encore jetés dans la nature. Ce problème est à la fois lié à un manque de sensibilisation de la population à la préservation de l'environnement, et à des systèmes de collecte qui ne sont pas nécessairement optimisés.

Les personnes interrogées cherchent, pour réduire la production de déchets, à éviter les produits suremballés voire consommer en vrac. Quand l'emballage est indispensable, les interlocuteurs pointent que sa recyclabilité devient un critère fondamental à prendre en compte dans le cas d'un affichage environnemental. La sensibilisation à l'impact du rejet des déchets dans la nature pourra être un volet de l'accompagnement autour de l'affichage environnemental. L'amélioration des systèmes de collecte serait un levier essentiel par ailleurs; il faudrait être en mesure d'obtenir davantage d'informations sur les gestions des déchets afin d'avoir une évaluation environnementale plus précise des différentes étapes ACV locales.

Synthèse sur les critères inclus dans l'affichage environnemental

Globalement, les points d'attention clés qui émergent de cette étude sont similaires aux conclusions principales de l'expérimentation en hexagone. Un déploiement du dispositif d'affichage avec quelques adaptations aux spécificités fortes semble donc pertinent. Ainsi, de manière générale, les acteurs se placent en faveur d'une adaptation du calcul de l'affichage environnemental au besoin de renforcer l'autonomie alimentaire (valoriser la production locale).

L'idée d'un affichage environnemental qui prenne en compte tout le cycle de vie du produit par un score unique ainsi que des indicateurs complémentaires spécifiques est retrouvée pour les outre-mer. La valorisation du local, identifiée comme priorité sur ces territoires, via un système de malus apposé sur les produits importés dont la production pourrait être locale (et dont la liste reste à dresser), est une spécificité locale attendue par la majorité des acteurs locaux. Par ailleurs, la qualité environnementale des produits pourrait également être valorisée par un bonus sur des produits déjà labellisés (lesquels restent à définir, bien qu'au regard de notre étude, il semble que seul le label AB touche de façon limitée un large public).

3.2.3. Le format d'affichage et l'opérationnalisation

3.2.3.1. Le format d'affichage

Aucune étude spécifique n'a été menée sur le déploiement d'un score environnemental, du Nutriscore ou d'un autre dispositif similaire dans les DROM. Cependant, à travers les lectures bibliographiques et les échanges avec les professionnels et consommateurs, une forte prévalence pour un affichage simple, clair et lisible apparaît. A ce titre, une échelle colorimétrique semble être à valoriser, permettant une information visuelle et rapide. De plus, les consommateurs des DROM y sont déjà habitués avec l'étiquette énergie, mentionnée à maintes reprises. Dans l'ensemble, ces conclusions rejoignent celles du groupe transversal mobilisé sur la question des formats d'affichage dans le cadre de l'Expérimentation nationale (voir Note de synthèse du groupe de travail Formats disponible sur ademe.fr).

Les acteurs professionnels et particuliers sont divisés sur la mise en place d'un dispositif au format similaire à celui du Nutriscore. Certains trouvent que l'échelle de couleur accompagnée de lettres de A à E est parfaitement claire. Selon d'autres, le format Nutriscore n'est pas assez parlant et la nécessité de « faire mieux que le Nutriscore » est mise en avant, par exemple en utilisant des signes/logos/emblèmes typiques des territoires à la place des lettres. L'important, d'après les différents individus questionnés, est que l'affichage environnemental puisse parler un maximum aux citoyens des DROM afin qu'ils puissent se l'approprier et qu'il ne devienne pas un simple outil marketing.

Par ailleurs, la grande majorité des personnes interrogées souhaite pouvoir, en un simple coup d'œil, savoir si le produit est local ou importé. Dès lors, un affichage avec une carte du territoire paraît pertinent. Les différents interlocuteurs souhaitent donc que le format d'affichage reflète les indicateurs qu'ils souhaitent valoriser, à savoir le local.

D'autre part, un intérêt pour le mode de transport est discernable. Les différents interlocuteurs souhaitent en effet non seulement savoir si le produit est local ou importé, mais également savoir comment le produit est importé. Ainsi, afficher un bateau en vert pour indiquer un meilleur impact environnemental pour un produit importé et un avion en rouge a été proposé par trois types d'interlocuteurs (expert institutionnel de Martinique, association de producteurs de Guadeloupe et quelques consommateurs).

En termes de format, les acteurs sont largement favorables à un dispositif harmonisé hexagone-DROM, mais environ la moitié souhaite voir le même affichage légèrement décliné pour chaque DROM, notamment en affichant clairement la carte du territoire et le moyen de transport.

3.2.3.2. La place du digital

Le format de l'affichage environnemental et ses supports ont été évoqués avec les acteurs professionnels. Ces derniers ont suggéré des caractéristiques du format d'affichage, en préconisant néanmoins majoritairement une étiquette classique apposée sur le paquet alimentaire.

En revanche, les consommateurs, avec lesquels la question du format d'affichage et de son éventuelle adaptation aux spécificités des DROM n'a pas été creusée, ont émis des propositions à la fois concernant l'étiquetage environnemental et un support digital.

En effet, les volontaires des tables-rondes semblent être sensibles aux informations alimentaires dématérialisées et souhaitent obtenir deux niveaux d'information environnementale : l'une rapide et lisible directement sur le paquet via le score environnemental, l'autre avec davantage de renseignements et de détails du calcul sur un site internet ou une application accessible par un QR code. Cela rejoint également les conclusions du groupe transversal sur les formats de l'Expérimentation nationale.

L'application Yuka ayant été mentionnée à la fois par certains professionnels et par bon nombre de consommateurs, il semble qu'un dispositif technologique interactif joue un rôle dans la prise en compte de l'affichage environnemental dans les choix de consommation.

Les conclusions quant à un format digital dans la perspective d'une adaptation de l'affichage environnemental aux spécificités des DROM ne varient pas de celles de l'hexagone.

3.2.3.3. « Attention à ne pas perdre le consommateur » - Importance de la clarté

L'importance de la lisibilité, de la simplicité et de la clarté ressort largement à propos de l'affichage environnemental.

Certains interlocuteurs formulent une possible confusion avec le Nutriscore chez les consommateurs, qui entraînerait un brouillage des informations. Par ailleurs, des acteurs professionnels mentionnent le risque potentiel d'angoisse chez les consommateurs provoqué par un possible écart entre le score environnemental et le Nutriscore, qui rendrait les choix de consommation encore plus ardues.

En réponse à ces inquiétudes identifiées, l'accompagnement et la communication autour de l'affichage environnemental est central.

Bien que notre analyse n'évalue pas la sensibilité des consommateurs aux différents formats d'affichage, il apparaît tout de même une appétence claire pour un affichage lisible et fiable ainsi qu'une échelle colorimétrique et des lettres.

3.2.4. L'accompagnement-pédagogie du dispositif

Un accompagnement de l'affichage environnemental en amont et en aval semble nécessaire.

En amont, le point d'attention principal est de ne pas imposer un dispositif construit en/pour l'hexagone dans les DROM et donc faire en sorte qu'il intègre le plus possible les consommateurs et les partenaires agricoles dans l'objectif de transition agroécologique.

En aval, la pédagogie est importante pour expliquer un maximum le dispositif et ainsi renforcer son appropriation. D'un point de vue producteurs, cela permettrait d'accompagner les filières locales pour expliquer le score et la nécessité d'utiliser cet outil, les rassurer et les aider dans l'opérationnalisation, par exemple à faire diminuer le score. Au niveau consommateurs, une éducation aux enjeux alimentaires et environnementaux paraît cruciale.

D'une part, apprendre ce qui pousse sur le territoire pour répondre à l'objectif de plus d'autonomie alimentaire par un retour à une alimentation traditionnelle semble pertinent. A ce titre, l'éducation scolaire est particulièrement mentionnée, l'intégration des futures générations au cœur de cette transition vers une alimentation plus durable étant cruciale.

D'autre part, une campagne de communication axée sur la déconstruction des préjugés des différents acteurs sur les questions (agro)écologiques semble être intéressante à envisager. La communication est aussi un aspect structurant qui ressort des tables-rondes menées avec les consommateurs, qui expriment son importance pour développer l'intérêt pour l'affichage environnemental. Cette sensibilisation à l'affichage environnemental devrait également lever toute confusion avec d'autres labels existants, eux-mêmes peu répandus, compris et intégrés dans les pratiques d'achats dans les DROM.

A travers ce travail de pédagogie, le but est plus largement de rendre les consommateurs et les partenaires agricoles des outre-mer acteurs de la transition agro-écologique de leurs territoires. L'enjeu de démocratisation de l'affichage environnemental est central, l'objectif étant qu'il soit utilisé par le plus de citoyens possible, ce qui implique qu'il ne soit pas uniquement compris par les jeunes éduqués ou les personnes déjà sensibilisées aux problématiques environnementales.

De nombreux interlocuteurs spécifient le rôle que les acteurs locaux (producteurs, agrotransformateurs, associations de producteurs, de consommateurs ou environnementales, syndicats) doivent jouer dans l'opérationnalisation de l'affichage environnemental dans les DROM dès le début de son déploiement.

3.2.5. Synthèse des recommandations, convergences et adaptations par rapport au dispositif hexagone

3.2.5.1. L'enjeu de confiance

L'enjeu de confiance, de fiabilité et de transparence lié à l'affichage est clair.

Dans la production locale

Un enjeu de confiance dans la production locale est particulièrement déterminant et à prendre en compte dans la perspective du déploiement de l'affichage environnemental dans les DROM.

En effet, le défi de la pollution, notamment avec la crise de la chlordécone aux Antilles, auquel sont confrontées les populations d'outre-mer, engendre un climat de défiance envers le système agricole local. De la même façon, le manque de traçabilité des produits locaux marque la nécessité d'être un consommateur averti pour consommer responsable, ce qui participe au manque de confiance dans les systèmes agricoles locaux. Afin de se rassurer, les consommateurs s'appuient peu sur l'affichage alimentaire mais préfèrent favoriser le « contact humain », le circuit-court, l'achat au voisin ou directement au producteur. On remarque d'ailleurs la prépondérance des dons en tant que canal de distribution en outre-mer, marqueur d'une confiance accordée « sur le terrain ». Ainsi, si cet intérêt pour les modes de production est avéré, une « confiance aveugle » (comme déclarée par certains consommateurs) pourrait aller à l'encontre de certaines réalités scientifiques.

Le rôle de l’affichage environnemental, dans ce cadre, peut permettre de faire lumière sur la qualité environnementale de certaines productions locales, d’aiguiller la confiance des consommateurs et d’inciter les agriculteurs locaux à adopter des pratiques plus vertes. L’affichage ne saurait être suffisant et un accompagnement par ailleurs des filières locales pour favoriser ces évolutions est nécessaire.

Dans l’affichage environnemental

L’instauration de la confiance dans l’affichage est, elle aussi, à relier à la communication, la pédagogie et l’accompagnement du dispositif. Cela doit permettre de fournir les « preuves » dont les acteurs ont besoin pour être « convaincus » et constater que l’affichage environnemental est fondamentalement dirigé vers l’intérêt de leurs territoires. La récurrence des messages et la déconstruction des préjugés paraissent être de bons leviers (par exemple, des comparaisons entre le score et un équivalent en litres d’eau ou en émission carbone, ou encore avec un voyage en avion, mais aussi des comparaisons parlantes sur les différents impacts des étapes du cycle de vie d’un produit).

Les citoyens des DROM semblent vouloir à la fois avoir accès facilement à une information environnementale leur permettant de réaliser un arbitrage rapidement via le score affiché, mais également avoir accès à des informations détaillées sur le score et ses objectifs. Ainsi dans cette perspective de compréhension fine et de transparence, les démarches incluant directement les consommateurs peuvent être mentionnées, par exemple avec des dispositifs de garantie participative. Dans la lignée de cette proposition, l’inclusion des consommateurs et partenaires agricoles comme acteurs et artisans de l’affichage environnemental plutôt que récepteurs d’un outil marketing métropolitain est centrale.

L’enjeu d’un affichage environnemental qui prenne en compte l’ensemble des impacts du cycle de vie est confirmé par les consommateurs des DROM, associé à une valorisation du local par un système de bonus/malus. La valorisation des produits de meilleure qualité via les labels existants paraît aussi importante.

Les différents acteurs locaux souhaitent connaître le mode de transport et le voir affiché sur le paquet alimentaire. On retrouve donc une exigence de traçabilité de l’affichage environnemental d’autant plus prégnante dans les DROM, et la nécessité d’un dispositif qui allie la qualité environnementale et l’origine.

L’enjeu de précision des données à partir desquelles le bilan environnemental est réalisé est aussi important, afin de permettre à l’affichage environnemental de se baser sur les données les plus précises possibles.

3.2.5.2. Le contrôle et la fiabilité

L’un des points de vigilance principaux, en particulier pour les consommateurs interrogés, est l’attribution du score et son contrôle. L’enjeu de confiance et de transparence est, à ce titre, primordial. Globalement, bien que les échanges n’aient pas permis d’identifier d’acteurs précis héritant de la confiance des consommateurs, les différents acteurs expriment le besoin d’être rassurés sur un dispositif contrôlé et normalisé par un organisme neutre et indépendant. En lien avec le souhait des consommateurs d’un affichage transparent, vérifié et vérifiable, les consommateurs mentionnent une crainte d’être trompés par les industriels (en particulier les lobbies) qui souhaiteront forcément octroyer une bonne note à leurs produits.

La nécessité de définir clairement ce que comprend la production locale ou non ainsi que l’alimentation durable semble également être un enjeu important pour que les consommateurs puissent se fier à l’affichage environnemental.

3.2.5.3. Interrogations diverses

- Comment l’expérimentation se situe par rapport aux grands industriels ?
- Comment les agriculteurs sont-ils intégrés dans l’expérimentation ?
- A qui reviendra la charge de l’affichage ? Est-ce qu’il ne va pas créer une dichotomie entre ceux qui peuvent payer (acteurs de la grande distribution) et les petits producteurs qui n’ont pas forcément les moyens ?
- Comment prendre en compte le transport et la consommation dans l’affichage environnemental quand on ne sait pas où le produit sera consommé ? Comment l’industriel pourra gérer l’applicabilité en fonction de l’endroit de consommation du produit ?
- Comment prendre en compte l’emballage ? Comment noter le vrac ?
- Sous quelle unité le score se traduirait ?

- Quels seront les indicateurs priorités ?
- Quelles sont les perspectives européennes d’affichage environnemental ?
- Existe-t-il des dispositifs d’affichage environnemental dans d’autres pays européens ?
- Quelles difficultés et les limites rencontrez-vous dans cette étude ?
- Serait-il possible d’avoir accès au bilan de cette étude/d’être tenu au courant de la suite ?
- Comment l’affichage environnemental peut-il aider le développement économique de ces régions (car leurs enjeux principaux sont en réalité le chômage et la précarité) ?
- Qui serait chargé d’apposer l’affichage environnemental ? Les acteurs, la douane ?

La partie suivante s’attache à éclairer les modalités possibles de déploiement de l’affichage dans les DROM au regard des opportunités et limites identifiées.

3.3. Perspectives de déploiement, calendrier et envisageable et freins identifiés

Cette partie évalue les propositions relatives au déploiement de l’affichage environnemental dans les DROM en termes de :

- Perspectives de déploiement et calendrier
- Freins ou limites identifiés et les leviers pour y répondre

3.3.1. Perspectives de déploiement et de calendrier

Par ailleurs, une approche « produits » telle que l’affichage environnemental semble être à connecter à tout le système alimentaire, notamment à une approche « régime » en lien avec les politiques publiques mises en place, ainsi que l’évolution de la filière totale avec les modifications des pratiques agricoles. Ceci implique de garder une vision sur le temps long et holistique des changements alimentaires, à relier au rôle de pédagogie et de sensibilisation derrière l’affichage environnemental.

Au regard des résultats de cette étude, le déploiement de l’affichage environnemental dans les DROM paraît pertinent, avec la mise en place d’adaptations spécifiques.

L’affichage environnemental apparaît nécessaire pour inciter à une meilleure consommation pour la santé et l’environnement, qui répond tout à fait aux objectifs principaux identifiés dans ces territoires. Il est important de mettre en valeur le critère du local dans l’affichage environnemental adapté aux DROM, en lien avec les problématiques de résilience des territoires, autonomie alimentaire, valorisation de l’économie locale, cohérence avec les politiques publiques nationales et locales et attentes des consommateurs. Toutefois, les productions locales peuvent parfois avoir un impact élevé, voire plus fort que l’impact de produits équivalents importés. L’affichage environnemental est donc étroitement lié au besoin de travailler sur la performance environnementale des modes de production et la structuration des filières.

Face aux diverses craintes et interrogations, l’importance de la pédagogie et de la communication ressort clairement. Un point de vigilance tout particulier doit être accordé au format d’affichage, afin qu’il ne paraisse pas comme une note simplifiée et réductrice mais soit réellement comprise des consommateurs et appropriée.

Dans la perspective du déploiement de l’affichage environnemental, il semble que l’option à privilégier soit un calendrier similaire à celui de l’hexagone.

D’une part, même les acteurs professionnels pas nécessairement convaincus par l’affichage environnemental arguent qu’il servirait des objectifs positifs et souhaitables, face auxquels il ne faut pas laisser les outre-mer de côté. Plusieurs personnes interrogées précisent que ne pas déployer l’affichage environnemental en même temps qu’en hexagone serait encore plus stigmatisant que ne pas chercher à l’adapter aux spécificités des DROM.

En revanche, un calendrier par phasages différent de l’hexagone a été proposé par plusieurs acteurs professionnels, notamment sur le modèle de la loi Egalim qui prévoit une adaptation des taux visés dans le temps selon les DROM. On pourrait donc envisager le déploiement d’une première version du dispositif, avec des objectifs d’améliorations et adaptations fixés dans les quelques années suivant le déploiement initial.

3.3.2. Limites et freins restant à lever

Comme cette étude le révèle, plusieurs éléments liés aux contextes des DROM pourraient limiter les effets du déploiement d'un affichage environnemental, pourtant jugé pertinent. Ci-dessous, nous listons les principaux freins retenus ainsi que des pistes de réflexion et action pour tenter de les lever. Ces éléments sont à mettre au regard de la proposition d'un phasage du déploiement de l'affichage.

- Peu de données sont disponibles pour l'instant permettant un calcul fiable de l'impact environnemental de l'alimentation dans les DROM, ce qui impliquerait le déploiement d'un affichage environnemental adapté à partir de données génériques au moins dans un premier temps. Un rapprochement des acteurs locaux (coopératives, interprofessions, syndicats) capables de fournir davantage de données sur les productions locales est aussi à favoriser. Au regard de ce manque de données et du manque de conscience environnementale dans les DROM, les acteurs locaux soulèvent des questionnements quant à l'opérationnalisation de l'affichage environnemental et à sa faisabilité. Il est à noter que même si le manque de données ACV n'est pas négligeable, de nombreuses statistiques agricoles existent qui permettent déjà un appui et une expertise satisfaisante pour la mise en place d'une première version du dispositif. Bien que l'affichage environnemental apposé sur les produits locaux et les produits importés soit à favoriser selon la plupart des acteurs locaux, il paraît pertinent d'envisager un affichage environnemental qui soit appliqué davantage et de manière plus précise sur des produits importés, des produits locaux transformés à échelle industrielle, et moins sur des produits bruts non-transformés difficilement traçables et pour lesquels réaliser des études ACV est plus compliqué.
- Les contraintes financières des ménages des DROM sont centrales et doivent être considérées dans cette étude. Il faut envisager que l'effet de l'affichage environnemental soit plus faible dans les DROM qu'en métropole, dû à des contextes et priorités différentes, notamment liés au niveau de vie inférieur et au pouvoir d'achat plus faible. Les aspects socio-économiques ainsi que les problématiques nutritionnelles sont les problématiques prioritaires dans les DROM. *Toutefois, ayant échangé avec les différents acteurs sur ces contraintes, il apparaît que dans la mesure où l'affichage environnemental n'influera pas sur les prix des produits, les contraintes financières ne constituent pas directement un frein au déploiement de l'affichage environnemental dans les DROM. Il s'agit surtout d'un point d'attention à considérer, notamment dans la construction de la communication autour de l'affichage afin d'être en capacité d'accompagner les consommateurs vers des évolutions réalistes de leurs pratiques, et ne pas rentrer dans une injonction culpabilisante et inaccessible.*
- D'un autre côté, la distribution étant toujours très ancrée dans un système de marchés « informels », le déploiement de l'affichage environnemental se voit entravé par le manque de traçabilité des produits. De même, les filières de production et de transformation étant très peu organisées, l'affichage environnemental ne serait susceptible d'intervenir que dans la grande distribution croissante ou bien dans les commerces de proximité « organisés ». Par ailleurs, les contrôles ne sont pas forcément de qualité ni fiables (parmi les exemples cités : les importations illégales, l'absence de compteurs d'eau sur les exploitations...). *Cette étude amène donc à imaginer un affichage environnemental qui soit majoritairement appliqué sur des produits vendus via les grands canaux de distribution (GMS, commerces spécialisés, marchés officiels).*
- Les problèmes de confiance dans la production locale constituent aussi un obstacle à l'affichage environnemental. Une sorte de méfiance régnant autour des systèmes de production lorsque le producteur n'est pas connu personnellement, il apparaît encore plus difficile de gagner la confiance des consommateurs dans l'affichage environnemental. *A ce titre, la communication et la pédagogie autour de l'affichage environnemental devraient permettre de pallier ce manque de confiance.*
- L'approche « produits » de l'affichage environnemental étant intrinsèquement liée au système alimentaire et aux modifications des pratiques de consommation, la limite à la perspective de « végétalisation » des régimes est à noter. Par exemple, le mode d'alimentation végétarien fait face au frein de la tradition et des cultures dans les DROM. *Encore une fois, la pédagogie et l'éducation autour des enjeux alimentaires et environnementaux, également véhiculées par les politiques publiques des territoires, permettront de mettre en valeur la place de l'affichage environnemental dans le système alimentaire global.*
- Les critiques et une mauvaise réception de l'affichage environnemental par les acteurs locaux est possible. A la Réunion, un interlocuteur a déjà discuté de l'adaptation d'Agribalyse aux DROM avec les partenaires agricoles et s'est confronté à de fortes réticences et méfiances. Les agriculteurs locaux pensent que leurs produits seront quoi qu'il arrive dévalorisés et mal notés et sont fermés quant à la méthode ACV, tant des filières d'élevage que maraîchage. *Un point de vigilance de l'affichage environnemental est donc de rassurer les producteurs sur le fait que l'affichage environnemental n'impliquera pas de coût supplémentaire.*

- Les différents acteurs interrogés ont des certitudes ancrées. Ainsi, beaucoup affirment qu'un produit importé aurait nécessairement un impact environnemental plus élevé qu'un produit local. A ce titre, l'attention particulière au transport et à l'emballage tend à biaiser la perception d'un score environnemental global. Or, les bilans environnementaux démontrent que l'amont agricole est le facteur d'impact environnemental largement prédominant dans le système alimentaire, notamment face à l'impact secondaire de l'emballage ou du transport. Nous pouvons donc percevoir des dissonances entre les perceptions des consommateurs et de potentiels scores environnementaux. En lien avec l'ancrage de certitudes sur l'impact environnemental de l'alimentation chez les consommateurs, ces derniers ont peur que l'affichage environnemental basé sur la méthode ACV dévalorise nécessairement la production locale face aux importations via un mauvais score, ce qui désavantagerait l'économie locale. *Une nouvelle fois, les campagnes de communication et de sensibilisation basées sur des données scientifiques permettront de développer la compréhension des bilans environnementaux.*
- Une des craintes principales quant à l'adaptation d'un affichage environnemental qui serait déployé en hexagone et dans les DROM est le surcoût lié au développement d'affichages spécifiques à chaque zone de production/distribution qui reviendrait à la charge des producteurs, que les petits producteurs ne pourraient pas supporter. Cette crainte est partagée par la majorité des participants. De la même façon, l'un des points d'attention principaux est que l'affichage environnemental n'impacte pas le pouvoir d'achat des consommateurs ou bien que l'explication de l'affichage justifie le prix supérieur.

4. Conclusion

L'étude des systèmes alimentaires des DROM a permis de réaliser un tour d'horizon des spécificités des territoires en comparaison avec l'hexagone et de juger de la pertinence de l'affichage environnemental dans les contextes ultra-marins. Au regard des enjeux spécifiques et attentes des populations des territoires d'outre-mer, l'affichage environnemental incarne un outil tout à fait pertinent engageant vers la transition écologique. Les enjeux à prendre en compte dans la perspective d'un déploiement de l'affichage environnemental adapté aux spécificités des DROM sont variés et se déclinent entre enjeux communs avec l'hexagone et enjeux spécifiques des DROM voir inter-DROM détaillés ci-dessous.

4.1. Synthèse des enjeux prioritaires communs avec l'hexagone et spécifiques au DROM

	Enjeux prioritaires communs	Enjeux différents/spécifiques
Hexagone-DROM	Utilité de la méthode ACV	Valorisation du local.
	Affichage simple, clair et lisible	Intérêt limité pour le bio.
	Pédagogie, éducation et accompagnement : lien avec les pouvoirs publics	Affichage de l'origine et du moyen de transport.
	Valorisation des produits de meilleure qualité environnementale via un score unique + indicateurs complémentaires	
Entre DROM	Déployer l'affichage environnemental dès que possible, en l'état, et améliorer le dispositif (précisions) par la suite.	Faut-il adapter le format d'affichage ? 2 options : → Adapter le format aux spécificités locales (signes, emblèmes, ...) → Appliquer le format Nutriscore. <i>Au regard de notre étude, il semble qu'un mix serait une option satisfaisante, avec un affichage type Nutriscore décliné par territoire.</i>
	Nécessité de réaliser plus d'études sur les systèmes alimentaires des DROM (ACV + consommateurs).	Comment valoriser le local ? Plusieurs options : → Ne déployer l'affichage environnemental que sur les produits importés. → Toujours apposer un bonus aux produits locaux. → Appliquer un bonus uniquement sur les produits locaux très consommés. → Appliquer un malus uniquement aux produits importés dont la production pourrait être locale. <i>Au regard de notre étude, la dernière option semble être la méthode à favoriser.</i>
	Valorisation des produits de meilleure qualité environnementale.	Comment valoriser les produits de meilleure qualité environnementale ? Plusieurs options : → Penser un nouveau label qui allie qualité environnementale et origine. → Appliquer un bonus à des labels existants. → Valoriser le bio uniquement. <i>Au regard de notre étude, il semble que les deux dernières options soient à favoriser.</i>
	Valorisation des produits locaux : importance de l'autonomie alimentaire et d'un retour vers une alimentation plus traditionnelle.	

Tableau 7. Synthèse des enjeux

4.2. Matrice des Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces pour le déploiement d'un affichage environnemental dans les DROM

L'analyse SWOT (strengths, weaknesses, opportunities, threats) permet de détailler les potentialités (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de l'affichage environnemental des produits alimentaires dans les DROM, en tenant compte de leurs particularités démographiques, géographiques, socioéconomiques et culturelles.

Cette matrice fait donc figure de synthèse conclusive de notre étude.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Outil adapté aux enjeux des systèmes alimentaires des DROM : besoin de répondre à la fois à un enjeu d'information, et de permettre d'identifier des leviers d'amélioration des pratiques de production (éco-conception) - Fort intérêt pour l'affichage environnemental des acteurs professionnels et individuels interrogés. Intérêt croissant des populations pour les questions environnementales, attente de plus de transparence notamment au regard des problématiques pesticides (Chlordécone...) - Consommateurs familiers avec les dispositifs similaires comme le Nutriscore ou l'étiquette énergie. Dispositifs perçus comme simples et clairs, qui recueillent la confiance des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de données – Affichage environnemental principalement construit sur des données génériques. - Pas d'intérêt particulier pour l'affichage alimentaire en général dans les DROM. - Filières locales (production, transformation, distribution) peu développées. - Forte présence des circuits de distribution informels. - Politiques alimentaires territoriales pas/peu structurées (= manque de relai pour communiquer et appuyer le déploiement du dispositif?)
Opportunités	Menaces
<p>Eduquer les consommateurs sur les enjeux environnementaux souvent peu maîtrisés</p> <p>Lier une approche « produit » et une approche « régime » pour organiser la transition agroécologique.</p> <p>Répondre aux objectifs des politiques publiques vers davantage d'autonomie alimentaire.</p> <p>Renforcer la confiance dans la production locale (davantage de traçabilité) et encourager l'amélioration des pratiques de productions</p> <p>Permet de réaliser un état des lieux des données manquantes.</p>	<p>Mauvaise réception des producteurs et compréhension des consommateurs – dispositif qui ne prend pas.</p> <p>Surcoût pour les producteurs/consommateurs.</p> <p>Brouillage des informations sur les paquets alimentaires (avec le Nutriscore notamment).</p> <p>Certitudes ancrées des consommateurs sur l'impact environnemental des produits.</p>

Tableau 8. Analyse SWOT

4.3. Remarques sur les limites de l'étude

Le manque de données disponibles la distance avec les DROM ainsi que le calendrier court de cette étude sont des limites à souligner dans la réalisation de l'étude. En particulier, le territoire de Mayotte a moins été couvert (moins d'interlocuteurs et moins de données). Par ailleurs, les associations de consommateurs qui constituent des acteurs clés pour tester le potentiel d'un tel dispositif n'ont pu être interrogées. Les participants aux tables rondes étaient majoritairement déjà intéressés par le sujet de l'impact environnemental de l'alimentation, ce qui n'est pas représentatif d'une majorité des populations.

Il en ressort qu'il est nécessaire d'approfondir le sujet et poursuivre les travaux à partir des premières conclusions de cette étude. Notamment, il est nécessaire d'affiner la liste des principales données manquantes pour le déploiement de l'affichage (données sur les productions, sur le transport et les circuits de distribution et consommation, sur l'émission, la collecte et le traitement des déchets...) puis récolter/produire ces données. La question de l'opérationnalité selon les circuits de distribution est à creuser afin de déterminer le périmètre du déploiement. Des enquêtes consommateurs quantitatives peuvent aussi être imaginées, afin de tester auprès des populations DROM le dispositif national établi, incluant des propositions d'adaptations construites.

ANNEXES

Annexe 1. Grille d'entretien associations

ADAPTE SELON L'INTERLOCUTEUR

Guide d'entretien

- Présentation du contexte, de la méthodologie et des objectifs de l'étude : projet Affichage environnemental des produits alimentaires + projet de stage
- Présentation des interlocuteurs (Nom, prénom, fonction/activité, rôle qu'il joue sur l'alimentation du territoire)

● Qualité environnementale du système alimentaire

Impact environnemental

- Avez-vous connaissance d'études/initiatives existantes sur le sujet de l'impact environnemental de l'alimentation dans leur territoire ?
- Pouvez-vous estimer la part des produits importés sur votre territoire ? Comment l'agriculture locale est-elle développée ?
- Pouvez-vous estimer pour les principales filières de votre territoire la quantité d'engrais utilisés ? Comment caractériser les pratiques agricoles ?
- Quelle est la place des filières de meilleure qualité environnementale ?
- Comment faire d'après vous si un produit local est très impactant (utilisation de produits phytosanitaires, déforestation...)?
- Quels sont les principaux lieux d'accès à l'alimentation : GMS, épiceries, place de l'autoproduction/autoconsommation, échanges informels... En quoi les produits diffèrent-ils selon les lieux ?
- Qu'en est-il pour la restauration collective (EGALIM) ?

- Dans quelle mesure les labels environnementaux, de qualité et d'origine (...) sont-ils implémentés dans ces territoires ? Attachement à un indicateur en particulier repéré ? Traçabilité ?

Pratiques alimentaires

- Quelles sont d'après vous les spécificités de l'assiette-type de leur territoire (par rapport à la métropole aussi) ?
- Quelles évolutions des régimes alimentaires voyez-vous se développer ?
- Quels sont selon vous les freins à la consommation de produits végétaux ?
- Quels seraient les points d'amélioration centraux/nécessaires sur lesquels il faudrait se concentrer pour améliorer la performance environnementale de l'alimentation sur leur territoire ?
- Est-ce que le Nutriscore est présent ? (est-ce qu'ils connaissent) + autres labels auxquels ils penseraient ?
- Quels seraient d'après vous les principaux leviers à actionner pour favoriser une consommation plus responsable ? Où en est le territoire au niveau de la consommation responsable ?
- Question de l'accessibilité : Face aux nombreuses difficultés économiques, quelle est la place de l'alimentation durable au sein des ménages ?

● Pistes d'action prioritaires pour l'affichage environnemental adapté aux DOM-TOM

- D'après eux, quelles seraient les spécificités des DOM-TOM/de leur territoire à prendre en considération dans le déploiement de l'affichage environnemental (selon besoins/attentes des consommateurs et du système alimentaire notamment) ?
- Est-ce qu'il ferait sens de valoriser le bio ? L'alimentation locale ?
- Quelles sont les attentes des consommateurs quant à la consommation responsable ? Consentement à payer plus cher ?
- Quel est le niveau de connaissances des consommateurs quant à la consommation responsable ?

- Quelles seraient vos attentes quant à un dispositif d'affichage environnemental adapté à votre territoire ?
- Format d'affichage : comment parler au plus grand nombre ? Recommandations ? Parallèle avec le Nutriscore.
- Quelle serait la place de la communication et de la pédagogie dans le déploiement de l'affichage environnemental dans ces territoires ? Connaissez-vous des initiatives d'éducation active aux producteurs ou consommateurs ?
- Est-ce que l'affichage environnemental vous paraît être un bon levier ? Y êtes-vous favorable ?
- Mettre en place un dispositif d'affichage environnemental sur les produits importés et locaux vous paraît-il faisable ?
- Autres recommandations d'assos/contacts/ressources intéressantes et pertinentes sur les questions alimentaires ?

Annexe 2. Grille d'entretien experts

ADAPTE SELON L'INTERLOCUTEUR

Guide d'entretien

- Présentation du contexte, de la méthodologie et des objectifs de l'étude : projet Affichage environnemental des produits alimentaires + projet de stage
- Présentation des interlocuteurs (Nom, prénom, fonction/activité, expertise)
- Etat des lieux sur la situation dans ces territoires : Qualité environnementale du système alimentaire

Impact environnemental

- Avez-vous connaissance d'études/initiatives existantes sur le sujet de l'impact environnemental de l'alimentation dans les DROM ? Quelles données existent sur imports, droits d'octroi, impact de la chaîne de valeur ? Sur les signes officiels de qualité ? Etude sur lien entre qualité environnementale de l'offre alimentaire et comportements alimentaires ?
- Quelle est la part des produits importés ? Comment l'agriculture locale est-elle développée ?
- Quels sont les produits qui sont les plus consommés dans l'économie informelle ou en autoproduction ?
- Quelle est la place de l'agro-écologie dans la production locale ? Des filières de meilleure qualité environnementale ?
- Quels sont les principaux lieux d'accès à l'alimentation : GMS, épiceries, place de l'autoproduction/autoconsommation, échanges informels... En quoi les produits diffèrent-ils selon les lieux ?
- Dans quelle mesure les labels environnementaux, de qualité et d'origine (...) sont-ils implémentés dans ces territoires ? Est-ce qu'on sait quelles influences ils ont sur la consommation, ex : Nutriscore ? Attachement à un indicateur en particulier repéré ?

Traçabilité ? Est-ce que le Nutriscore est présent ? (est-ce qu'ils connaissent) + autres labels auxquels ils penseraient ?

- Comment faire d'après vous si un produit local est très impactant (utilisation de produits phytosanitaires, déforestation...) ?
- Quelle est la part du gaspillage/pertes (tant niveau production que consommation) ?

Pratiques alimentaires

- Quelles sont d'après vous les spécificités des pratiques alimentaires des DOM-TOM (par rapport à la métropole aussi) ?
- Quelles évolutions des régimes alimentaires voyez-vous se développer ?
- Quels sont selon vous les freins à la consommation de produits végétaux ?
- Observe-t-on un effet générationnel dans la transition écologique (en parallèle avec la transition nutritionnelle) ?
- Quels seraient les points d'amélioration centraux/nécessaires sur lesquels il faudrait se concentrer pour améliorer la performance environnementale de l'alimentation sur ces territoires ?
- Quels seraient d'après vous les principaux leviers à actionner pour favoriser une consommation plus responsable ? Où en est le territoire au niveau de la consommation responsable ?
- Question de l'accessibilité : Face aux nombreuses difficultés économiques, quelle est la place de l'alimentation durable au sein des ménages ?

- Pistes d'action prioritaires pour l'affichage environnemental adapté aux DOM-TOM

- D'après vous, quelles seraient les spécificités des DOM-TOM/de leur territoire à prendre en considération dans le déploiement de l'affichage environnemental (selon besoins/attentes des consommateurs et du système alimentaire notamment) ? Quels devraient être ses objectifs principaux ?
- Est-ce qu'il ferait sens de valoriser le bio ? L'alimentation locale ?
- Quelles sont les attentes des consommateurs quant à la consommation responsable ? Consentement à payer plus cher ?
- Quel est le niveau de connaissances des consommateurs quant à la consommation responsable ?
- Quelles seraient vos attentes quant à un dispositif d'affichage environnemental adapté à votre territoire ?
- Est-ce que l'affichage environnemental vous paraît être un bon levier ? Y êtes-vous favorable ?
- Mettre en place un dispositif d'affichage environnemental sur les produits importés et locaux vous paraît-il faisable ? Faut-il distinguer les deux dans la perspective de déploiement ?
- Format d'affichage : comment parler au plus grand nombre ? Recommandations ? Parallèle avec le Nutriscore.
- Quelle serait la place de la communication et de la pédagogie dans le déploiement de l'affichage environnemental dans ces territoires ? Connaissez-vous des initiatives d'éducation active aux producteurs ou consommateurs ?
- Autres recommandations d'assos/contacts/ressources intéressantes et pertinentes sur les questions alimentaires ?

ETAPES	OBJECTIFS	SOUS-ETAPES	METHODE	RELIANT POSSIBLE
Mise en Confiance	Mise en Confiance	Bienvenue & Présentation		
		Règles de jeu	Par de mauvaise humeur, du colportage, chacun son tour, répondre sur ce qui chacun dit, pas de contradiction	
		Tour de table (Nom, Prénom, métier, âge, domicile)	Tour de table vu les des participants	
		Situation de confiance: De manière très rapide la dernière fois que vous avez fait vos courses alimentaires, c'était où et où ? Les de ces courses ou l'un de vos courses habituelles, quel est le critère ou les critères principaux auxquels vous faites attention?	Tour de table	Je vous que vous me répondiez de manière assez rapide, c'était à quel endroit, quand et que type de produit ?
		Le but de cette table ronde est de discuter de votre perception leur à des affichages environnementaux. Ces affichages environnementaux ont pour objectifs d'être appuyés sur les valeurs alimentaires afin de rendre compte de la performance environnementale des produits alimentaires. Ils permettent de comparer les produits entre eux, et de faciliter le choix des consommateurs. Pour ce faire, nous vous en présenterons quelques-uns et nous souhaitons voir vos impressions et vos réactions face à ces affichages environnementaux	Ru étude	Certains ont dit ça, d'autres pas, est-ce que les uns les autres c'est quelque chose à laquelle vous avez pensé et faites attention?
		Montrer exemples de l'emballage avec l'affichage Impact environnemental (MMA et application)	Tour de table	
Qu'est ce que la notion d'affichage environnemental vous évoque ?	Tour de table	À quoi cette notion vous fait penser ? Est-ce que ça vous paraît intéressant ou non ? Quels sont vos avis sur cet affichage ?		
Confiance en l'affichage	Confiance en générale dans un affichage	Jamais que vous ne deviez des affichages que vous connaissez, des logos, que vous connaissez ? De va partir du nutritionniste que vous venez de me citer, quel le modèle connaît ? Ça du logo bio ? ou ce n'est ce qui est que vous avez confiance ou pas dans ces affichages-là ? Du fait ce qui vous a donné confiance en cet affichage ou ce logo ?	Tour de table	Comment ils viennent donné confiance ? Quel dispositif il ont mis en place qui a fait que vous avez eu confiance en cet affichage ? Quelles sont les clés pour que vous ayez confiance en un affichage environnemental ?
		Est-ce que vous pensez que l'affichage environnemental vous inspirerait la confiance ou pensez-vous qu'il y aurait des précautions à mettre en œuvre pour développer cette confiance, sur les sous des clés ou suggestions ?		Rapportement
Non-motivation/Motivation	Non-motivation/Non intérêt	Dans le questionnaire quand précéderement réalisé on leur a demandé comme je viens de vous demander leur intérêt pour l'affichage environnemental. Une proposition de course, un certain nombre de courses ne sont pas intéressés par l'affichage environnemental. L'intérêt qu'en course les raisons de ce non-intérêt, je suis vous demander de vous projeter et de me dire pour quelles raisons certains consommateurs ne sont pas intéressés par l'affichage environnemental mais aussi pour utiliser cet affichage ?	Tour de table aléatoire	Quelles sont les raisons pour lesquelles des consommateurs peuvent être intéressés et peu intéressés pour utiliser l'affichage environnemental ? Pourquoi les consommateurs ne sont pas sensibles à cet affichage ?
	Motivation	Encore par rapport à ce questionnaire, on a aussi eu des idées complémentaires, qui ont été relevés par cet affichage, quelles sont les raisons pour lesquelles les personnes sont intéressés pour utiliser et affichage environnemental ?	Tour de table aléatoire	Quelles sont les motivations pour utiliser cet affichage ? Qu'est ce que ça peut leur apporter ?
Sélectifs DPOM	Adaptation de l'affichage	Certes les personnes ne souhaitent pas du tout consommer local, pour quelles raisons d'après vous ?		
		À l'inverse, certaines personnes souhaitent absolument consommer plus local. L'intérêt avec votre regard si elles et savoir si dans la perspective d'une valorisation du local, il faudrait appuyer l'affichage environnemental sur les produits locaux et les produits importés, ou réajuster l'affichage que sur les produits importés, ou appliquer un malus aux produits importés dont la production pourrait être locale, ou s'afficher l'affichage que sur les produits importés et les produits locaux plus concernés... ?		
		Peuvent-vous me dire ce qui vous paraît essentiel et primordial valoriser le local via un label existant? Valoriser le local via un nouveau label? Valoriser le bio via le label ABE? Valoriser le local via le bio via un nouveau label?		
		Par rapport à ce qui est cultivé chez vous [...] et ce qui n'est pas cultivé chez vous [...] le même affichage qu'un homologue vous paraît cohérent ?		
Réactions face aux logos	Évaluation & usage	À titre d'information, les actions prévues ont lancé différents formats d'affichage environnemental, tels que ceux qui vous sont présentés les précédents, du niveau visuel et aux yeux de leurs yeux, quel logo vous paraît le plus et vous semble le plus accrocheur ?	Tour de table aléatoire	Rapportement, par rapport à ses couleurs, sa graphisme, ce qui attire le plus votre attention...
(optionnel) étude de point de vue sur des consommateurs	Point de bascule des courses	Après tous vos échanges, est-ce ce qui vous paraît être ce dispositif d'affichage environnemental et vous aidez à comprendre l'impact environnemental des produits ? Est-ce que vous sentez vraiment et un premier y faire attention pendant vos achats ?		
Conclusion	Remerciements			

Annexe 4. Compte-rendu des tables-rondes

Compte-rendu tables-rondes

Annexe 5. Utilisation de la SAU par département

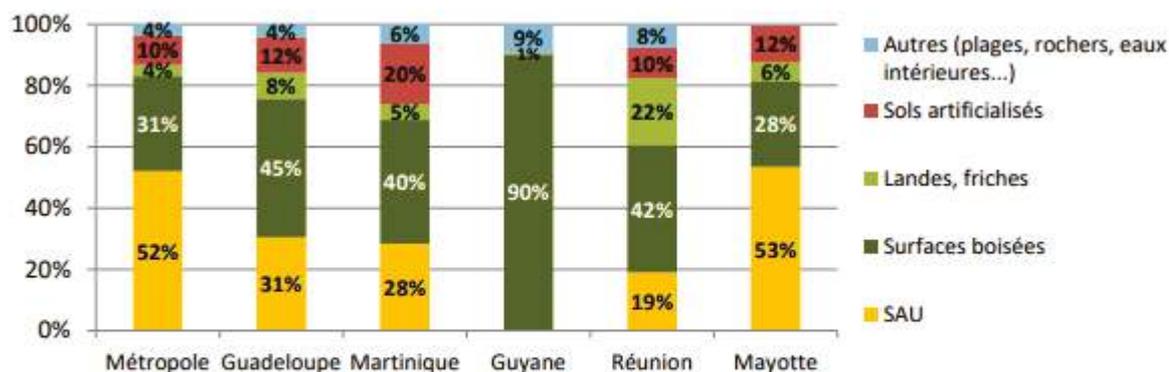


Figure 5 : Utilisation du territoire des départements d'Outre-mer et de la Métropole (Données 2019)

Source : SSP / Agreste

Annexe 6. Cultures principales selon les DROM

En Guadeloupe, les principales cultures sont des **cultures d'exportation** (canne à sucre qui représente 43% de la surface agricole utilisée, bananes qui sont le premier produit d'exportation en volume), suivies de polycultures-polyélevages puis de l'élevage de bovins dans le centre/centre-est. La Guadeloupe est autosuffisante en tomates, melons, concombres, pastèques, salades et christophines, et produit en majorité de l'ananas dans le sud.

A la Réunion, les principales exploitations sont les grandes cultures de canne à sucre, suivies de polycultures-polyélevages, puis du maraîchage, des fruits et en dernier de l'élevage. Les productions végétales sont diversifiées et stables (tomates, salades, choux, pommes de terre, carottes, oignons pour les légumes ; ananas, mangues, litchis, bananes, agrumes pour les fruits) et les exportations de fruits exotiques sont en hausse. La filière viande locale est également structurée, en particulier la production de viande de volaille et de porc qui représente 94% de la production locale de viande totale.

Bien que la production locale du territoire de Mayotte soit difficile à estimer en raison de la diversité des systèmes d'exploitation et du poids du secteur informel, le département est quasiment autosuffisant en termes de production d'œufs, de manioc, de tubercules, de fruits et légumes (surtout de banane), tandis que le reste de la production locale ne permet qu'une faible couverture des besoins. La pêche locale est également extrêmement importante.

En Martinique, les cultures de bananes puis de canne à sucre sont largement prédominantes et le reste des surfaces est faiblement exploité.

En Guyane, les premières exploitations en tonnes sont les tubercules (majoritairement le manioc), les fruits et légumes et la canne à sucre. La viande bovine représente quant à elle la moitié de la production de viande.

Annexe 7. Structure des importations

A la Réunion, 85% de la viande de volaille ou de porc est importée de l'Union Européenne, et les fruits sont importés à 70% (agrumes et pommes d'Afrique du Sud, d'Egypte ou de métropole). Les principaux produits importés sont le riz (44 000 tonnes en 2019), la volaille (21 500 tonnes), les fruits (surtout agrumes et pommes) et les légumes (principalement les oignons).

En Guyane, la majorité des importations en tonnes est composée de boissons, de préparations alimentaires et de viandes.

En Guadeloupe, la majorité des importations de produits bruts est composée de fruits, de céréales, légumineuses et oléagineux, de légumes et melons, racines et tubercules, mais la plus grande partie des importations concerne les produits transformés. Ceux-ci correspondent à la viande, aux produits laitiers puis aux préparations alimentaires.

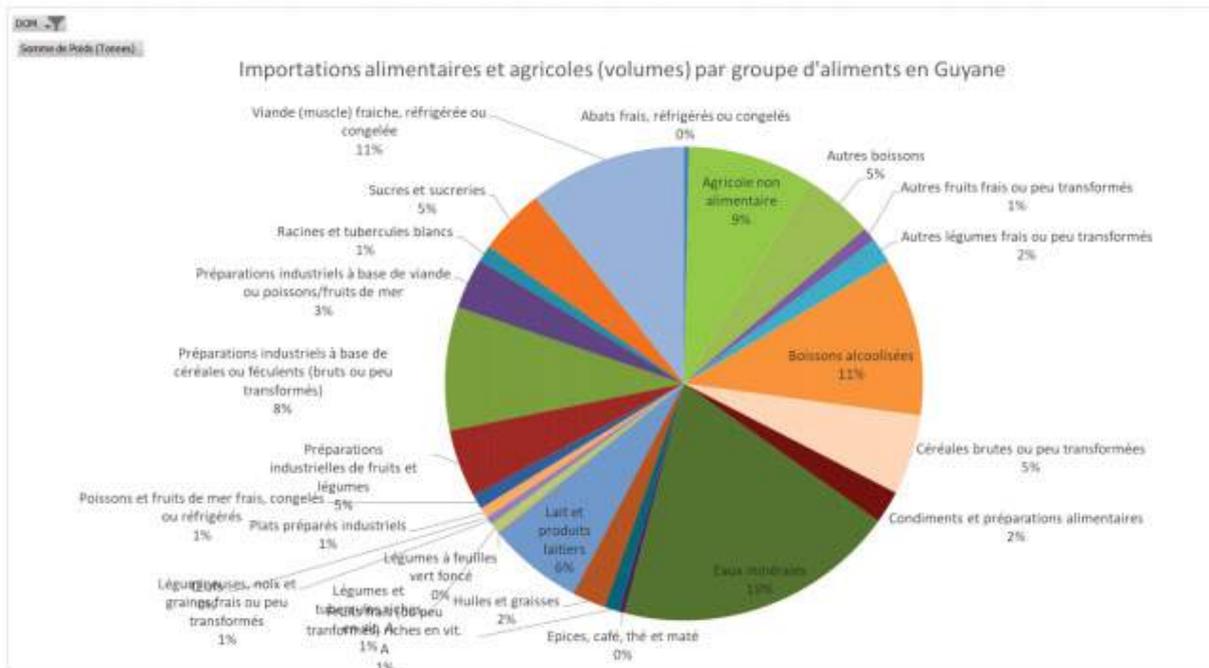
En Martinique, la majorité des importations est constituée de céréales, de volailles, de fruits et légumes et de tubercules.

A Mayotte, les principaux postes d'importations en valeur sont en 2016 la volaille, la boucherie-charcuterie et le riz.

Annexe 8. Structures des importations des DROM

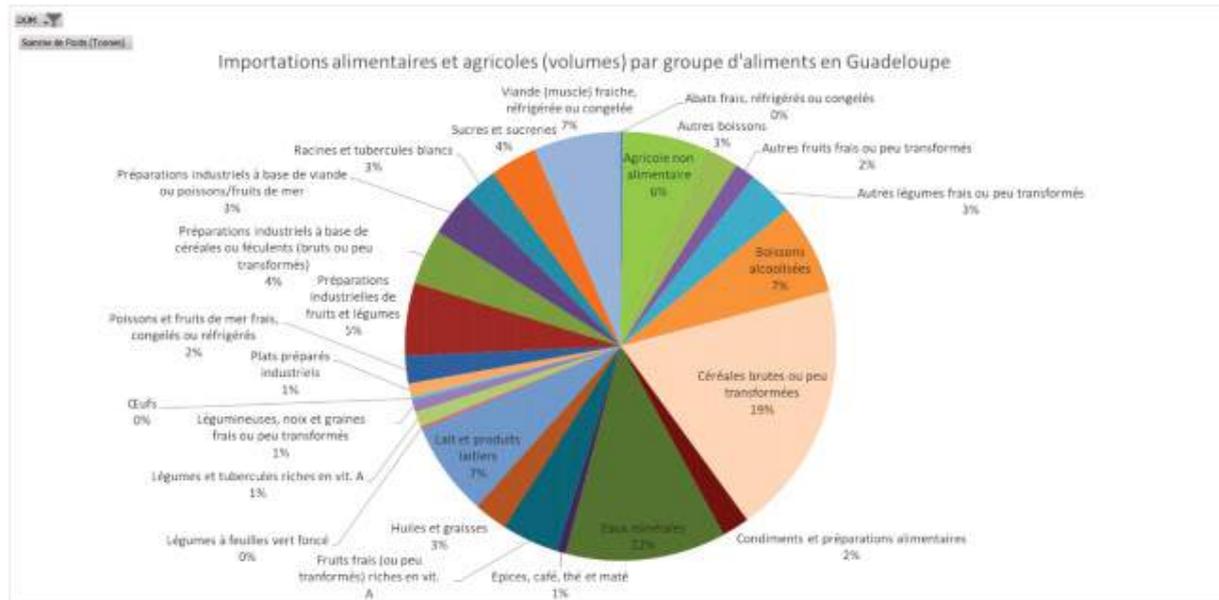
Source : CIRAD

Figure 27 : Importations alimentaires et agricoles par groupe d'aliments en Guyane



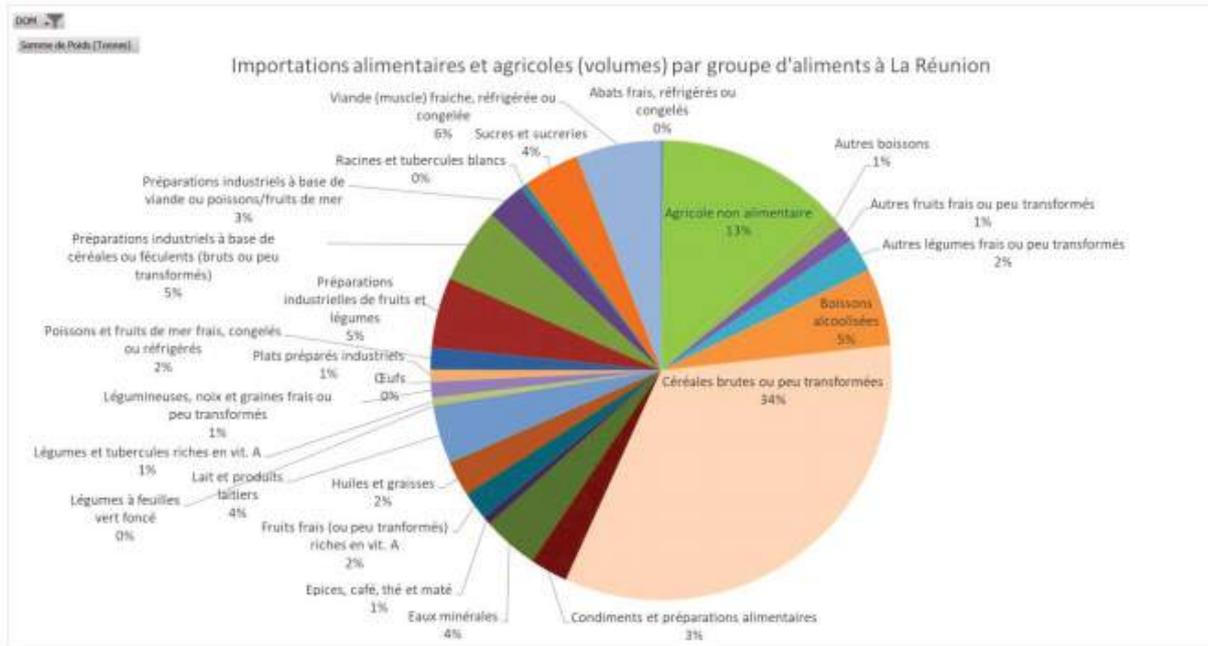
Sources : Auteurs, d'après les données des douanes 2019

Figure 14 : Importations agricoles et alimentaires par groupe d'aliments en Guadeloupe



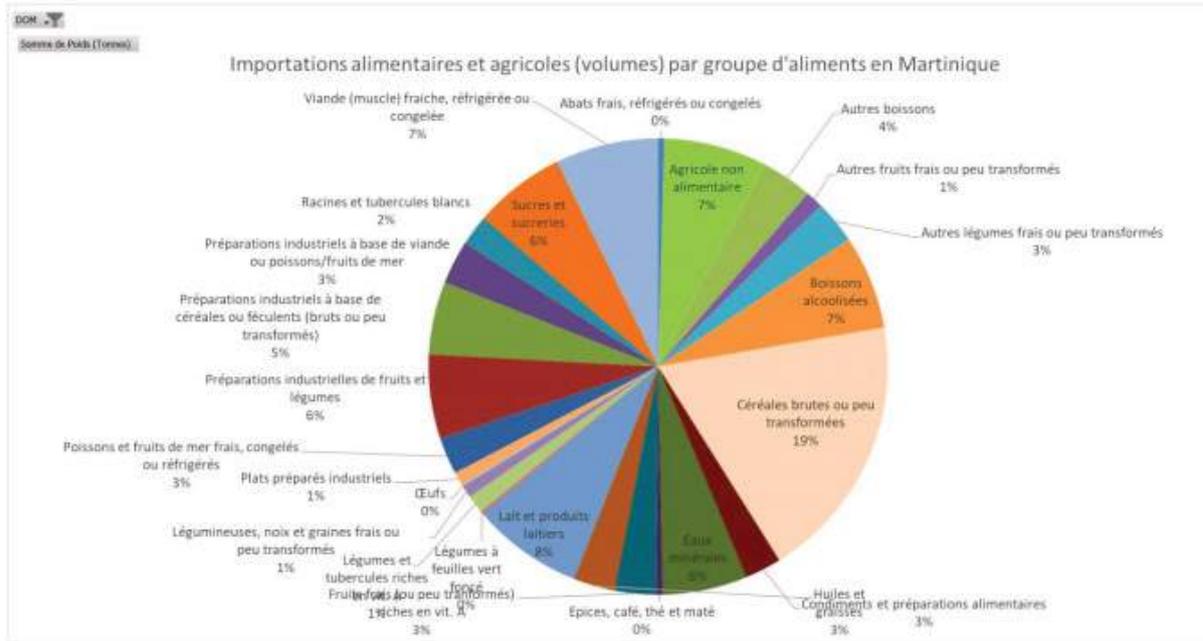
Source : Auteurs, d'après les données des douanes 2019

Figure 36 : Importations alimentaires et agricoles (volumes) par groupe d'aliments à la Réunion



Source : Auteurs, d'après les données des douanes 2019

Figure 23 : Importations agricoles et alimentaires par groupe d'aliments en Martinique



Sources : Auteurs, d'après les données des douanes 2019

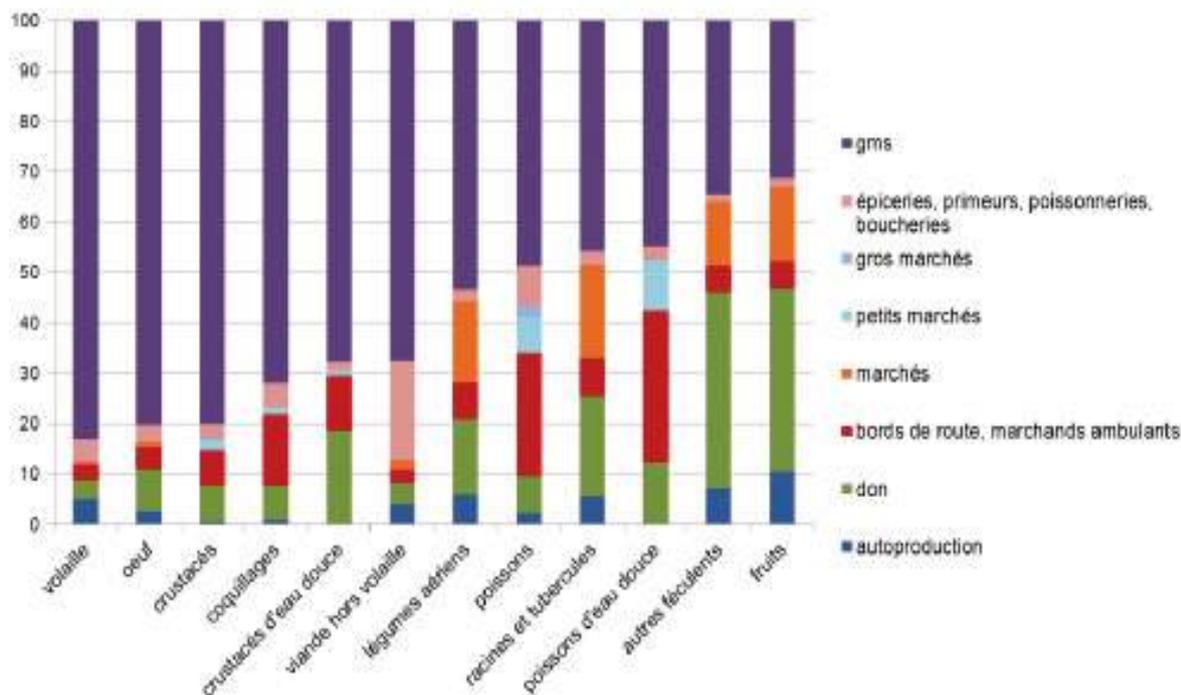


Figure 26 : Proportion des circuits d’approvisionnement par groupe de denrées en Martinique

Drôm	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
Principales caractéristiques	Augmentation des achats en GMS Diminution des achats en petits commerces Progression des achats en boulangerie, comme dans l’Hexagone, mais encore inférieurs Achats au marché pour les produits frais Place importante de l’autoconsommation et des achats informels				
Approvisionnements	Place supérieure du hard discount par rapport à l’Hexagone	Concentration des grandes surfaces à Cayenne, petites épiceries et supérettes sur le reste du territoire Achats informels et autoconsommation	Place supérieure du hard discount par rapport à l’Hexagone	Beaucoup de marchands ambulants Achats informels et autoconsommation	-

Approvisionnement en Guadeloupe

Pour les denrées considérées dans l'étude Kannari, le circuit majoritairement utilisé par les adultes guadeloupéens est le don entre personnes (29%), suivi des grandes et moyennes surfaces (gms) (18%) et de l'autoproduction (18%). Les marchés représentent quant à eux 16% de l'approvisionnement, et les épiceries, primeurs, boucheries et poissonneries 14%. Les bords de route et marchands ambulants sont le circuit minoritaire de Guadeloupe, représentant un peu moins de 5% des approvisionnements.

Le don et l'autoproduction représentent plus de la moitié des approvisionnements pour les autres féculents (59%), les coquillages (71%), les crustacés et crustacés d'eau douce (58% et 78%), les fruits (63%) et les volailles (50%). Avec 18% des approvisionnements en bords de route et marchands ambulants, les poissons représentent le groupe de denrées pour lequel ce circuit est le plus important. Les viandes hors volailles sont quant à elles majoritairement achetées en boucherie ou gms (58%), même si la part de l'autoproduction (24%) et du don (16%) n'est pas négligeable. Les légumes aériens et les racines et tubercules sont répartis de manière relativement équilibrée entre les différents circuits, hormis une part plus faible des bords de route (respectivement 4% et 5%).

Approvisionnement en Martinique

Pour les denrées considérées, le circuit majoritairement utilisé par les foyers martiniquais est celui des GMS (53%), suivi du don (18%) et des marchés (12%). Les bords de route représentent quant à eux 8%, et l'autoproduction un peu plus de 5% des approvisionnements. Les épiceries, primeurs, poissonneries et boucheries sont un circuit minoritaire en Martinique, représentant moins de 5% des approvisionnements.

Les GMS représentent plus de la moitié des approvisionnements pour les volailles (83%), les œufs (80%), les crustacés et crustacés d'eau douce (80% et 68%), les coquillages (72%), les viandes hors volailles (67%) et les légumes aériens (53%). Avec 30% et 24% des approvisionnements en bords de route et marchands ambulants, les poissons d'eau douce et poissons de mer représentent le groupe de denrées pour lequel ce circuit est le plus important. Les fruits et les autres féculents sont majoritairement fournis par les circuits courts (autoproduction, don et bords de route), puisqu'ils représentent respectivement 52% et 51% de leur approvisionnement. Les racines et tubercules sont issus en grande partie des GMS (46%), des dons (20%) et des marchés (18%).

Approvisionnement à la Réunion

La consommation en GMS tend à augmenter et en 2017, 77% des achats des ménages sont effectués en GMS.

Approvisionnement à Mayotte

55% des achats alimentaires sont effectués en GMS, 24% des achats dans des petites surfaces alimentaires et énormément d'achats sont réalisés en doukas, de petites épiceries indépendantes. Les produits frais sont, quant à eux, majoritairement achetés sur les marchés et marchés ambulants, la vente de produits en bord de route étant très développée.

Annexe 10. Etude sur le potentiel d'un nouveau label pour les produits locaux à la Réunion

i. Importance de l'origine et des produits locaux

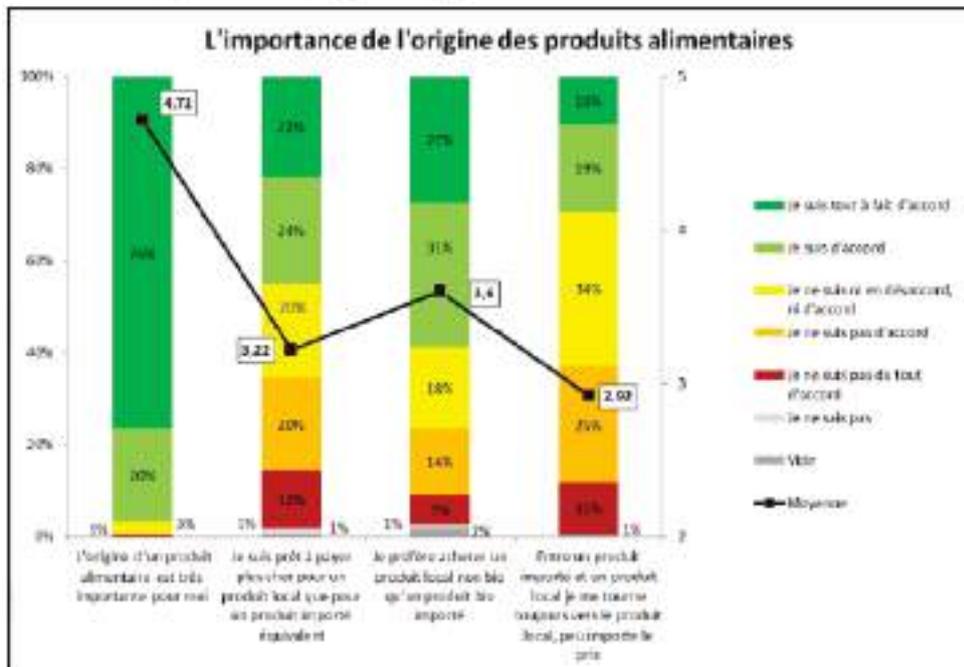


Figure 20 : Importance de l'origine des produits alimentaires (source : enquête consommateurs La Réunion Ecozept 2020)

ii. Les attentes des consommateurs par rapport aux produits locaux

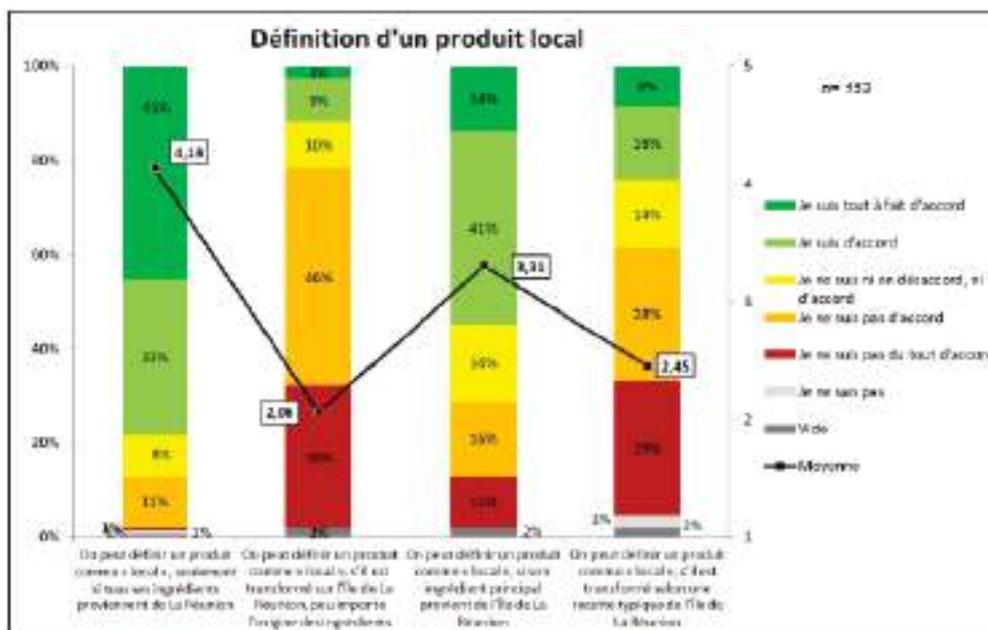


Figure 21 : Définition d'un produit local par les consommateurs réunionnais (source : enquête consommateurs La Réunion Ecozept 2020)

Annexe 12. Restauration scolaire à la Réunion

Un entretien avec la cheffe de projets Restauration scolaire des collèges au département de la Réunion nous permet également d'analyser plus finement les spécificités de la restauration scolaire sur l'île.

Ainsi, à la Réunion, un bon maillage des schémas de production et de distribution semble être instauré, permettant à la quinzaine d'outils de production de couvrir 2/3 des besoins de la restauration collective des collèges. L'offre actuelle de produits bio en restauration collective concerne principalement les fruits et légumes et est chiffrée à 2,3% de l'offre totale en 2020.

Les priorités du département sont le développement et la valorisation des produits locaux. Ainsi, entre 2019 et 2020, la consommation de produits locaux en restauration scolaire a augmenté de 12% en tonnage et 5% en valeur financière (les produits locaux comprennent les produits locaux bruts, les produits transformés dont la matière première est locale, et les produits transformés à partir d'un mix de matières premières locales et importées). D'autre part, les points d'attention alimentaires principaux sont intégrés au sein des menus. Ainsi, si le Nutriscore n'est pas affiché sur les menus, des « menus conseil diététique » sont proposés, et le bio ou le local peut être inscrit.

La restauration scolaire entreprend déjà le travail de sensibilisation des chefs de production en les informant et en leur donnant les outils pour pouvoir répondre aux exigences en termes de valeur nutritionnelle et environnementale, tout en tenant compte du matériel à disposition et de la capacité de la structure à travailler des produits bruts. Un projet en développement vise par exemple à créer un logiciel de pilotage de la restauration collective qui permettrait de calculer directement le Nutriscore. Le même fonctionnement avec un score environnemental pourrait être envisagé. Un travail identique soutenu par l'ADEME serait réalisé sur le gaspillage alimentaire, en déployant des tables de tri connectées au logiciel qui réaliseraient des pesées quotidiennes pour diagnostiquer et orienter les actions à mettre en œuvre et pouvoir réinvestir les économies réalisées dans l'approvisionnement en produits durables et de qualité. (Néanmoins, ce travail nécessite une étude préalable pour mettre à jour les ratios déterminés par l'ADEME (125g de biodéchets/repas/élève pour une cuisine satellite et 134g pour une cuisine autonome) au niveau des DROM pour les ajuster aux spécificités des données de la Réunion).

De plus, le contexte de la loi Egalim pousse les filières locales à s'organiser pour s'adapter au cahier des charges. En effet, pour l'instant, seules des marques de qualité qui ne comprennent pas nécessairement de critères de durabilité ou de qualité environnementale (label RUP peu déployé, produit PEI) existent à la Réunion. Les acteurs de la restauration collective œuvrent donc à l'obtention d'une meilleure traçabilité des produits en partenariat avec les filières.

Références bibliographiques

- ADEME, BIARD Y., et al., 2020. Contribution à la base de données AGRIBALYSE 2 - Rapport Ananas La Réunion. 22 p.
- ADEME, CREIGNOU, C., 2020. Analyse du système alimentaire guadeloupéen. 49 p.
- ADEME, DELOITTE DEVELOPPEMENT DURABLE, 2018. Intégration du modèle ACV de la banane de Guadeloupe et Martinique dans Agribalyse. 16 p.
- ADEME, ECOGEOS / ESPELIA, 2019. Caractérisation des déchets sur l'île de la Réunion. 254 p. Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr/mediatheque
- Agreste Primeur, 2011. La canne à sucre en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion. N°256.
- Agreste Guadeloupe, 2019. Memento 2019.
https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento_Guadeloupe_Edition_2019_cle4928a1.pdf
- Agreste Guyane, 2018. Memento.
https://daaf.guyane.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento_edition_2018_cle0d111b.pdf
- Agreste La Réunion, 2017. Résultats économiques des exploitations agricoles à La Réunion.
- Agreste La Réunion, 2017. Taux de couverture du marché par la production des filières agricoles de La Réunion.
- Agreste La Réunion, 2019. Fiche filière bio.
- Agreste La Réunion, 2020. Memento 2020.
https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento_2020_La_Reunion_internetDAAFV2_cle8838b8.pdf
- Agreste La Réunion, 2021. Bilan des importations 2011-2020. N°110.
https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bilan_imports_2011_2020_cle897a1d.pdf
- Agreste Martinique, 2019. Memento de la statistique agricole 2019.
https://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento_2019_cle8f9e56.pdf
- ANSES, 2017. Exposition des consommateurs des Antilles au chlordécone, résultats de l'étude Kannari. Rapport de l'expertise collective. 202 p.
- AUDOUX, L., MALLEMANCHE, C., 2019. Emploi et chômage dans les DOM : l'écart avec la métropole reste marqué. *Insee Focus*, n°160.
- Blezat Consulting, 2019. Manger local en restauration collective. Etat des lieux et opportunités pour les filières locales en restauration collective en Guyane.
<https://www.blada.com/data/File/2019pdf/etudeinventairerestaurationsmoisdelaviande.pdf>
- BRASSET M., LEVET L., STEIN F., 2015. Les comportements alimentaires des Réunionnais. *Insee Analyses La Réunion*, n°12.
- CASTETBON, K., et al., 2015. Consommations alimentaires des enfants de 11-15 ans en Guadeloupe et Martinique. Enquête Kannari 2014-2014.
- CEREZO-PRIETO, M., & FRUTOS-ESTEBAN, F. J., 2021. Towards healthy pathways: Effect of nutrition labels on eating behaviours in a university canteen. *Atención Primaria*, 53(5), 102022.
<https://doi.org/10.1016/j.aprim.2021.102022>
- CERTENAIS, E., et al. 2019. Perception des messages associés à trois menus-tests servis en restauration collective: Santé, environnement et filière. *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, 54(4), 230–239.
<https://doi.org/10.1016/j.cnd.2019.04.001>

- CHAMPION, J-B. et al, 2016. En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole, *Insee Première*, n°1589.
- CROSETTO, P., MULLER, L., & RUFFIEUX, B., 2016. Helping consumers with a front-of-pack label: Numbers or colors? *Journal of Economic Psychology*, 55, 30–50. <https://doi.org/10.1016/j.joep.2016.03.006>
- DAAF Guyane, 2015. Plan Régional d'Agriculture Durable. Diagnostic territorial. 18 p.
- DUBOIS, P., et al., 2021. Effects of front-of-pack labels on the nutritional quality of supermarket food purchases: Evidence from a large-scale randomized controlled trial. *Journal of the Academy of Marketing Science*, 49(1), 119–138. <https://doi.org/10.1007/s11747-020-00723-5>
- DUCROT, P., et al, 2016. Impact of Different Front-of-Pack Nutrition Labels on Consumer Purchasing Intentions: A Randomized Controlled Trial. *American Journal of Preventive Medicine*, 50(5), 627–636. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2015.10.020>
- Ecozept. Etude de marché en vue de définir l'opportunité d'un label de produits agricoles locaux. Rapport Phase 1 : Analyse et synthèse sur l'opportunité de création d'un label. <https://ecozept.com/fr/projets/etude-de-marche-en-vue-de-definir-lopportunite-dun-label-de-produits-agricoles-locaux-sur-lile-de-la-reunion/>
- GENTIL C., 2020. Advancing emission and impact modeling for agricultural pesticides under tropical conditions, to improve scientific foundation of the environmental evaluation of tropical agri-food systems. *Sciences Agronomiques*. Université de Montpellier, Montpellier Supagro. 206 p.
- GLÉNAT, P., LESDOS-CAUHAPÉ, C., 2020, Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte, *Insee Première*, n°1804.
- GOMEZ, P., & LE MINOUS, A.-E., 2012. L'influence du format de l'étiquetage sur l'utilisation et la compréhension de l'information nutritionnelle: Résultats d'une expérimentation menée en restauration collective. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 60(1), 9–18. <https://doi.org/10.1016/j.respe.2011.08.063>
- Gouvernement, 2017. Note sur la situation particulière en outre-mer. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/10/note_sur_la_situation_dans_les_outre-mer.pdf
- GRANGÉ, C., 2020. Enquête Budget de famille 2018, *Insee Analyses La Réunion-Mayotte*, n°24.
- GRANGÉ C., 2020. Lieux d'achats à la Réunion en 2017. *Insee Analyses La Réunion*. N°51.
- GRANGÉ C., 2021. Habitudes alimentaires des réunionnais en 2017, *Insee Analyses La Réunion*, n°57.
- GRANGÉ, C., 2021. Lieux d'achats à Mayotte en 2018. *Insee Analyses Mayotte*, n°28.
- Guyane Consult, 2019. Référentiel Technico-Economique Agricole Guyane.
- HAWLEY, K. L., et al., 2013. The science on front-of-package food labels. *Public Health Nutrition*, 16(3), 430–439. <https://doi.org/10.1017/S1368980012000754>
- HEBEL, P. (dir) et al. 2007. Perception de la qualité et des signes officiels de qualité dans le secteur alimentaire. *Cahier de recherche n°236*. 114 p.
- LABOUBÉE C. et al, 2013. Performance énergétique des exploitations agricoles dans les DOM. Etat des lieux des consommations et productions d'énergie des exploitations, analyse et propositions de leviers d'action. 153 p.
- Le Réveil Agricole, 2020. Agrikiltè sanblé kont' gaspiyaj. Rapport d'étude. 196 p.
- MARTIN, H., 2017. La consommation des ménages dans la France d'outre-mer : quelles disparités avec la métropole ?, *Études caribéennes* [En ligne], 37-38. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11323> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.11323>

Marzin J., et al., 2021. Étude sur les nouveaux modèles agricoles des départements

d'Outre-mer. Rapport final. CIRAD, AFD, 226 p. + annexes

MÉJEAN, C., 2017, Transition Nutritionnelle aux Antilles Françaises : Interactions entre offre et comportements alimentaires – NuTWInd. <https://anr.fr/Projet-ANR-16-CE21-0009>

MÉJEAN C. *et al.* (dir.), 2020. Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer / Food and nutrition in the overseas regions. Marseille, IRD Éditions, coll. Expertise collective, bilingue français-anglais, 208 p. + clé USB.

ODEADOM, 2018. Les soutiens à l'agriculture biologique dans les DOM : état des lieux et enjeux. <http://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2018/12/Les-soutiens-%C3%A0-lagriculture-biologique.pdf>

ODEADOM, 2021. La couverture des besoins alimentaires dans les DROM. 14 p. http://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2021/04/Note_couverture_alimentaire_-_m%C3%A0j_mars_2021.pdf

PARM, 2019. Quels comportements et quelles opportunités d'innovations alimentaires aux Antilles & Guyane. Rapport d'étude [extrait].

Sénat, 2021. Sur les risques naturels majeurs dans les outre-mer – Rapport. https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201911/les_risques_naturels_majeurs_dans_les_outre_mer.html
<http://www.senat.fr/rap/r19-122-1/r19-122-18.html>

Index des tableaux et figures

TABLEAUX

Tableau 1. Acteurs professionnels interrogés	12
Tableau 2. Structure nutritionnelle des importations des DROM.....	18
Tableau 3. Ecart de prix des paniers alimentaires entre les DROM et l'hexagone.	21
Tableau 4. SAU biologique selon les DROM	21
Tableau 5. Structure des dépenses alimentaires des DROM.	26
Tableau 6. Restauration scolaire dans les DROM.	29
Tableau 7. Synthèse des enjeux.....	41
Tableau 8. Analyse SWOT.....	42

FIGURES

Graphique 1. Transition démographique des DROM	8
Graphiques 2. Situation socioéconomique des DROM.....	8
Graphique 3. Nature des documents bibliographique.....	11
Graphique 4. Caractéristiques des participants aux tables-rondes.....	14
Graphique 5. Balances commerciales des DROM. Source : ODEADOM	15
Graphique 6. Taux de couverture des DROM. 16 Source : ODEADOM.....	16
Graphique 7. Répartition de la SAU des DROM par catégories de produits Source : ODEADOM.....	18
Graphiques 6. Structure des importations des DROM Source: CIRAD, AFD	19
Graphique 7. Répartition des importations selon le mode de transport.....	20
Graphique 8. Mix énergétique Guadeloupe Source: OREC.....	23
Graphique 9. Mix énergétique Martinique Source : Transition Energétique.....	23
Graphique 10. Mix énergétique de la Réunion Source : EDF Réunion	24
Graphique 11. Mix énergétique de la Guyane Source : EDF Guyane	24
Figure 1. Labels des DROM.....	25
Figure 2. Repas-types DROM	28
Compte-rendu tables-rondes	50
Source : CIRAD	51

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Dans le cadre de l'expérimentation Affichage environnemental des produits alimentaires, cette étude vise à investiguer la problématique suivante : Comment adapter l'affichage environnemental aux spécificités des DROM ?

A partir des données disponibles et d'entretiens avec des acteurs professionnels et particuliers des territoires d'outre-mer, cette analyse dresse un portrait des spécificités des DROM en termes d'organisation des systèmes alimentaires en comparaison avec l'hexagone et évalue la pertinence du déploiement de l'affichage environnemental au regard des contextes ultramarins.

Un déploiement de l'affichage environnemental dans les DROM paraît tout à fait pertinent. Globalement, les points d'attention clés qui émergent de cette étude sont similaires aux conclusions principales de l'expérimentation en hexagone.

Un déploiement simultané du dispositif d'affichage avec quelques adaptations aux spécificités fortes semble donc judicieux.

Ainsi, de manière générale, les acteurs se placent en faveur d'une adaptation du calcul de l'affichage environnemental au besoin de renforcer l'autonomie alimentaire (valoriser la production locale).

En termes de format, les acteurs sont largement favorables à un dispositif harmonisé hexagone-DROM, mais environ la moitié souhaite voir le même affichage légèrement décliné pour chaque DROM, notamment en affichant clairement la carte du territoire et le moyen de transport.

Cette étude met également en lumière le besoin de prochaines études et récoltes de données.

